Les établissements ruraux des VI^e et V^e s. av. J.-C. en Languedoc central. Études de cas et perspectives

S. MAUNÉ *

Introduction

Les recherches menées depuis 1991[1] dans la moyenne vallée de l'Hérault[2] (Fig. 1), dans le cadre de deux programmes pluriannuels de prospections-inventaires ont permis de mettre en évidence l'importance relative de l'habitat rural dispersé sur cette partie du Languedoc central (Feugère 1992 ; Feugère, Mauné 1995) où, jusqu'à présent, on considérait qu'il constituait un phénomène annexe dans l'histoire du peuplement (Garcia 1993, 109), malgré des découvertes fort instructives faites en Biterrois et dans la région d'Agde (Grimal, Arnal 1966 ; Grimal, Pouzoulet 1971 ; Espérou 1978, Espérou, Roques 1988). On doit expliquer cette évolution des connaissances portant sur l'occupation du sol protohistorique par la pratique d'une archéologie spatiale et diachronique enregistrant, à l'occasion de découvertes fortuites mais surtout d'opérations de prospection systématique, l'ensemble des vestiges anthropiques observés sur le sol. La mise en place, à l'initiative de P.-Y. Genty, de protocoles d'enregistrement des artefacts trouvés en surface a également beaucoup contribué au traitement qualitatif des données en fournissant toute une série d'images et de comptages qui ont mis en évidence, entre autres, l'extrême discrétion de ces installations[3]. Le caractère souvent fugace de ces sites, la rareté relative du mobilier qu'ils livrent en surface et leur faible superficie ont contribué, chez certains chercheurs, à forger l'idée qu'il s'agissait en fait de structures ponctuelles et éphémères liées aux déplacements saisonnier voire aux pratiques agricoles.

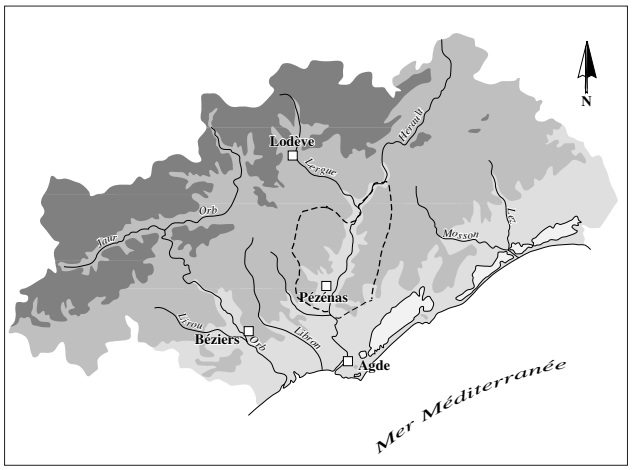

Fig. 1 — Localisation de la zone étudiée dans l'actuel département de l'Hérault.

Dans la moyenne vallée de l'Hérault, outre les découvertes isolées, deux opérations de prospection systématique conduite autour des *oppida* de St-Siméon (Pézenas) et du Célessou (Fontès) ont montré la densité relative de ce type de sites que nous interprétons comme des fermes (Fig. 2)[4]. Bien que l'on ne puisse pas encore se prononcer

* 2 rue de l'Egalité, 34 120 Tourbes, archéologue contractuel AFAN-Méditérannée ; chercheur associé à l'UMR 154 du CNRS (Lattes) et membre du programme H14-15 du Ministère de la Culture sur «L'habitat protohistorique en Languedoc occidental et Roussillon» (coord. D. Ugolini).

1 Cet article reprend pour l'essentiel les données présentées en mai 1997 à Lattes à l'occasion de la table-ronde mais comprend aussi des informations parfois inédites issues des dernières opérations AFAN menées dans cette zone entre mai 1997 et mai 1998 : diagnostic archéologique d'A. Vignaud sur le site du Chemin de Paulhan (Paulhan), diagnostic de A. Pezin et de V. Bel à Gissos (Aspiran) et prospection de J. Kotarba sur le tracé de l'A75 entre Pézenas et Béziers.

2 Pour la présentation générale de la vallée de l'Hérault, je renvoie à la publication de la thèse de D. Garcia qui souligne, notamment, l'importance de la proximité d'Agde et de la mer (Garcia 1993).

3 Voir par exemple pour le Biterrois, sur le tracé de la Rocade-nord de Béziers, à Mercorent, la découverte d'un établissement rural des VIe et Ve s. av. J.-C. occupant 1000 m^2 (Rubiera 1993) ; voir aussi les résultats très intéressants obtenus par J.-L. Espérou autour de l'étang de St-Preignan à Abeilhan (Espérou *et al*. 1995) et dans tout le nord-Biterrois et plus récemment sur le tracé de l'A75, entre Pézenas et Béziers (J. Kotarba dans ce volume).

4 Cette carte de répartition a été dressée à partir des données présentées par Garcia 1993 (nord-Dourbie et secteur de St-Gervais/Puech Crochu), Feugère, Mauné 1995 et également à partir des travaux inédits effectués depuis mai 1997 (prosp. inv. S. Mauné et prosp. pédestre A75 J. Kotarba). Il est certain que la multiplication des opérations de prospection dans les prochaines années entraînera très rapidement une explosion du nombre des sites ruraux connus. Cet état est donc celui de la recherche en mai 1998.

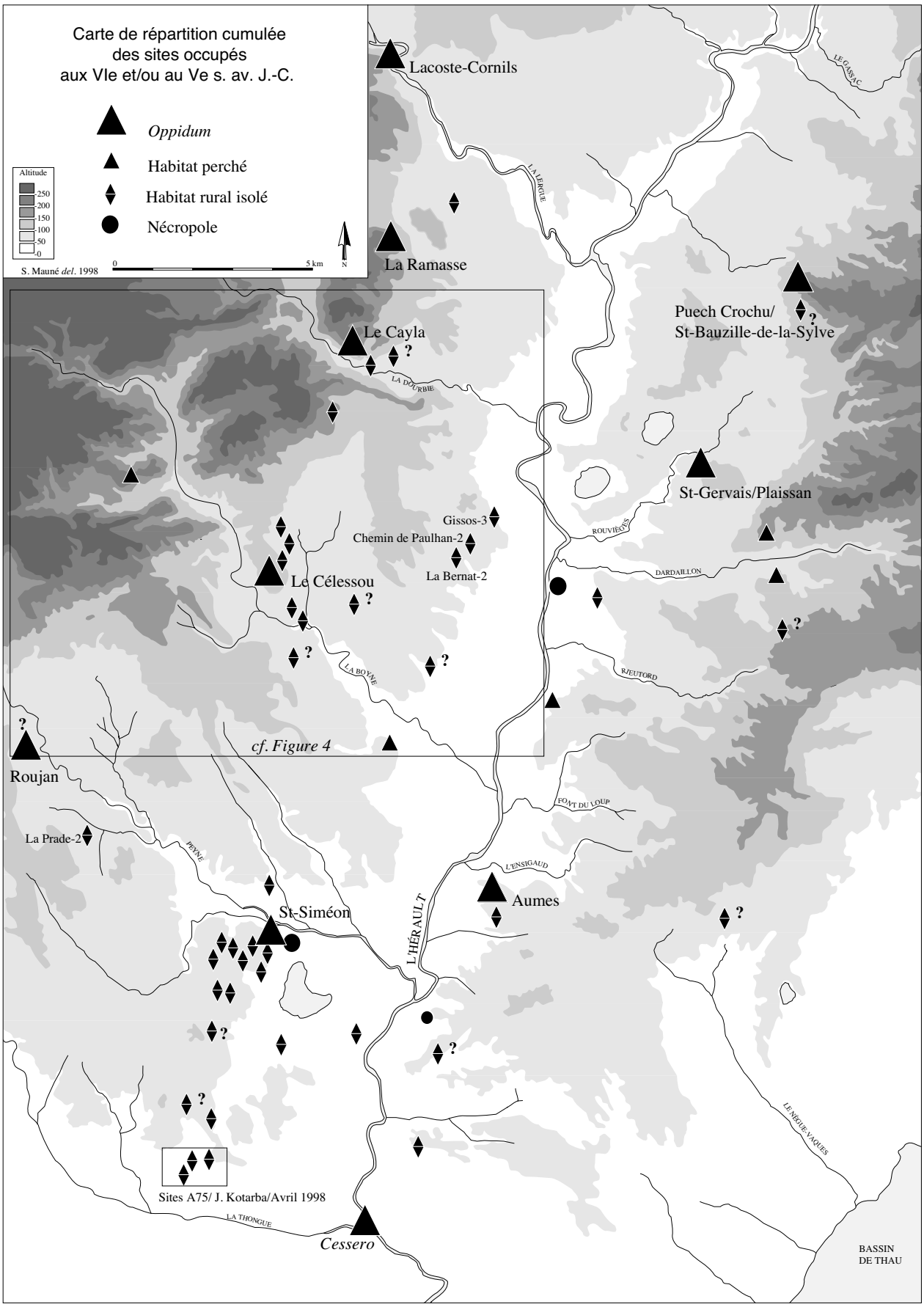

Fig. 2 — Localisation des sites archéologiques cités dans le texte et occupation du sol dans la moyenne vallée de l'Hérault aux VI^{e} et V^{e} s. av. J.-C. (d'après Feugère, Mauné 1995 complétée).

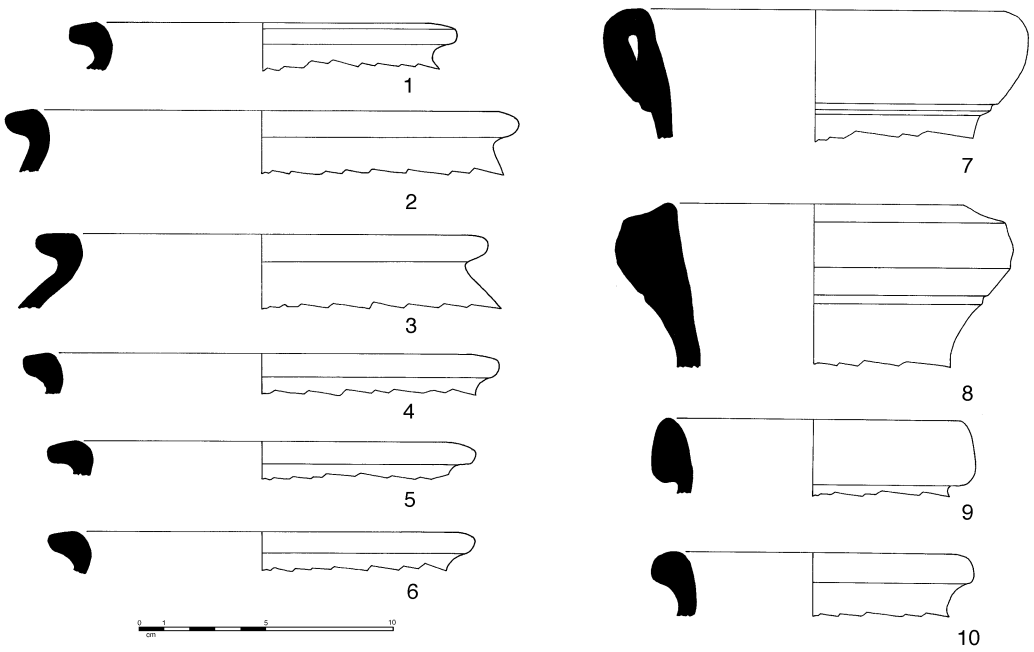

Fig. 3 — Exemple de mobilier provenant de deux habitats ruraux. Pézenas, Puech-Auriol-3, n°7, amphore massaliète Py 2, n°8, amphore massaliète Py 4, n°9 et 10 amphores étrusques. Pézenas, Balsède-2, n°1 à 6, jarres/urnes en céramique grise monochrome. Ech. 1/3.

de manière certaine sur la contemporanéité de ces établissements, l'image fournie par ces deux études de cas montre finalement la complexité de l'occupation du sol, dans la plaine et les coteaux, autour des habitats perchés (Feugère, Mauné 1995).

Établies dans un très proche rayon de l'*oppidum*, ces «fermes» peuvent également être installées à plusieurs kilomètres de celui-ci, en position isolée, mais sont très souvent reliées à ce dernier par un chemin qui peut être encore conservé dans la topographie actuelle. Ainsi, sur le territoire de St-Siméon, la «ferme» de l'Amandier (Pézenas) est implantée sur le rebord d'une terrasse ancienne, en limite de zone inondable, non loin du chemin permettant,depuis l'Hérault, de rejoindre St-Siméon en passant d'ailleurs contre la nécropole de St-Julien et au milieu du quartier-bas (Feugère, Mauné, Ugolini à par.). Plus au sud, plusieurs établissements ruraux sont installés contre un chemin rural reliant, sans aucune interruption, la basse vallée de l'Hérault au bassin de Cabrières en passant immédiatement à l'ouest de l'*oppidum*. Pourtant, bien que ces relations viaires induisent des liens forts entre ces deux formes d'habitat, ces «fermes» ne doivent pas être uniquement considérées comme des unités satellites habitées de manière saisonnière par des groupes humains uniquement tournés vers l'exploitation agricole. D'ailleurs, le mobilier céramique livré par ces sites est similaire à celui que l'on observe sur les *oppida* : importations vinaires étrusques, ionio-massaliètes et massaliètes, céramiques fines (*bucchero nero*, céramique attique), céramique grise monochrome et ibéro-languedocienne (Fig. 3 et *infra*) accompagnent les traditionnels récipients en céramique non tournée. Il y a tout lieu de croire que le peuplement protohistorique associait habitat groupé et habitats dispersés ; ce qui, dans une société rurale traditionnelle, ne constitue pas réellement une véritable originalité. Si l'on veut bien accepter l'hypothèse de ce double mode d'occupation du sol, on doit alors s'interroger — en confrontant l'ensemble des données disponibles — sur les implications que cela pourrait avoir du point de vue de l'organisation des structures sociales. Qui occupait ces sites ? Une petite paysannerie attachée aux dominants résidants sur l'*oppidum* ? Des groupes familiaux indépendants appartenant, sinon à la classe dirigeante, du moins à la sphère des possédants ? Peut-on, sans risque d'anachronisme, imaginer l'existence d'une classe de paysans / guerriers ?

La confrontation du phénomène de dispersion de l'habitat avec quelques découvertes funéraires isolées pourrait aller dans ce sens. Ainsi, à Castelnau-de-Guers, la tombe de St-Antoine, datée des années 570-550, témoigne de la présence d'un groupe familial dont l'un des membres disposait d'un équipement guerrier conséquent : couteau, lance et *soliferrum*. Ces éléments étaient accompagnés d'une fibule en fer, d'une boucle de ceinture en bronze de type ibérique, d'une pince à épiler en bronze,

d'un *simpulum*, d'une amphore étrusque de type 3B, de deux canthares étrusques en *bucchero nero*, d'une coupe peinte italo-corinthienne, d'une coupe sans anse en céramique grise monochrome et de deux coupelles hémisphérique en céramique non tournée (Houlès, Janin 1992). A Puisserguier, au nord-ouest de Béziers, le cratère corinthien découvert par G. et P. Fedière pourrait signaler — si l'on veut bien admettre qu'il s'agit d'un vase provenant d'une tombe — les importantes capacités d'échanges dont disposaient ces groupes ruraux (Ugolini 1997b). Ces deux tombes, auxquelles on peut ajouter celles de Corno Lauzo à Pouzols-Minervois (Taffanel 1960) et du Rec de Bragues à Florensac (Rouquette 1976)[5], indiquent à l'évidence la présence d'une classe sociale privilégiée (élite ?)[6] dont on retrouve également la trace dans la nécropole collective Grand-Bassin II de St-Julien à Pézenas (Nickels 1990, Nickels *et al*. à par.). De même, la nécropole de la Cartoule à Servian, qui regroupe quelques tombes (4) de la fin du VII^e^ s. (Espérou *et al*. 1980) pourrait être interprétée comme la zone funéraire d'un groupe familial aisé occupant l'une de ces «fermes». C'est en effet au sein de cette nécropole qu'a été reconnue l'une des plus anciennes importations de céramique grecque de Gaule méridionale : un skyphos à oiseau ou à simple décor de rosettes ou de bandes.

Du point de vue de l'occupation du sol, ces incinérations isolées — dont nous ne percevons vraisemblablement qu'une infime partie — pourraient indiquer une appropriation de l'espace de la part des groupes occupant ces établissements ruraux. Elles pourraient également signaler une certaine indépendance de ces installations vis-à-vis de l'*oppidum* et de sa nécropole collective. L'exploitation du territoire des *oppida*, centres politiques et religieux regroupant seulement une partie de la population, serait ainsi le fait de domaines ruraux plus ou moins autonomnes. Il serait bien évidemment ridicule de prétendre que ces groupes humains isolés auraient prospéré sans aucune relation avec les *oppida* puisque ces fermes étaient obligatoirement installées sur le territoire d'une entité politique centrale, mais ces observations et hypothèses induisent une plus grande complexité de la société indigène et tendent à montrer, encore une fois, le caractère finalement assez diversifié de l'occupation du sol. Loin d'apparaître comme la seule forme d'habitat, l'*oppidum* serait ainsi installé au centre d'un réseau d'établissements ruraux et remplirait un certain nombre de fonctions : commerciales, politiques, religieuses et militaires. L'essentiel de l'exploitation du sol se faisant à partir de fermes.

Il faudrait connaître la situation de l'occupation du sol aux VIII^e^ et VII^e^ s. av. J.-C. pour mieux saisir la genèse de ce phénomène : doit-il être mis en relation avec l'apparition du commerce méditerranéen à la fin du VII^e^ s. et résulte-t-il d'une croissance économique engendrée par ces échanges ? Trouve-t-il au contraire ses racines dans la période Grand-Bassin I voire à la fin de l'Age du Bronze ? Peut-on aller jusqu'à imaginer que l'*oppidum* soit une forme très spécifique d'habitat venant remplacer des villages de plaine et que l'habitat rural dispersé n'est en fait qu'une constante des sociétés agricoles de l'Age des métaux ?

Il faut bien admettre que les études d'occupation du sol sur ces périodes sont encores trop rares pour avancer une ou plusieurs hypothèses concernant cette problématique mais je crois que l'on a trop insisté, d'une manière générale, sur l'incapacité des sociétés indigènes à se structurer par elles-mêmes — sans stimuli externe — et que ces groupes humains étaient beaucoup plus «modernes» que l'on veut bien l'admettre aujourd'hui.

Il suffit pour s'en convaincre d'ouvrir les ouvrages et articles récents consacrés au Néolithique final et au Chalcolithique pour constater que l'essentiel de ce que nous pensons être des acquis du premier Age du Fer et plus précisément du VI^e^ s. av. J.-C. (sédentarisation, regroupement et perchement de l'habitat...) était déjà connu à ces périodes. On doit donc oeuvrer dans la diachronie, le spatial et confronter l'ensemble de la documentation disponible pour espérer avancer réellement dans la voie d'une meilleure connaisance des sociétés protohistoriques au risque de limiter l'analyse à ce qui est le plus visible, et ce dans une vision statique et monolithique.

La carte de répartition des sites des VI^e^ et/ou V^e^ s. av. J.-C. dans la moyenne vallée de l'Hérault (Fig. 2) montre bien que le nombre des établissements ruraux est relativement important. Certes, il faut admettre qu'ils n'ont pas tous été occupés simultanément mais nous sous-estimons largement leur nombre. Il y a dix ans, pratiquement aucun site de ce type n'était connu dans cette zone en raison de l'absence d'une archéologie spatiale basée sur les recherches de terrain (prospections systématiques). Sans considérer pour autant que ce type de site est présent sur l'ensemble des terroirs, on remarque cependant que leur nombre augmente sensiblement à chaque fois que de nouveaux secteurs de plaine et/ou de coteau sont prospectés finement, ce qui laisse augurer de nombreuses décou-

5 La tombe des Faïsses située à Mourèze n'a pas été retenue ici car de l'avis même de D. Garcia, il se pourrait que cette incinération ne soit pas isolée (en dernier lieu Garcia 1993, 58). Rappelons d'ailleurs la proximité (moins de mille mètres) de l'habitat groupé contemporain des Courtinals (*ibid*. 55-58). La nécropole des Pradels à Montpeyroux a également été exclue de cet inventaire en raison de l'absence d'observation fine ; rappelons cependant qu'elle a livré la moitié supérieure d'une amphore étrusque de type 2 (*ibid*. 287).

6 Voir également, mais pour le IVe s., la tombe de St-Macaire/Servian, découverte en 1924 et qui constitue un ensemble exceptionnel et unique dans la région. Elle correspond à une incinération vraisemblablement placée dans une grande urne en céramique non tournée et accompagnée d'une pointe de lance en fer de type Alcacer, d'un talon de lance, d'une hampe de *soliferrum*, d'une lame d'épée, d'une lame de couteau, de plusieurs fragments d'un gobelet en bronze, d'un bracelet et d'une fibule à «double timbale», d'une passoire étrusque en bronze et d'un canthare sessile à décor géométrique, de type «St-Valentin» (Lapeyre 1988). Apparemment isolée, cette tombe est celle d'un «guerrier» et signale la proximité d'un habitat rural contemporain qui n'a jamais été recherché finement, et reste donc à localiser.

vertes…

On rejoint donc ici l'opinion de Ph. Leveau, antiquisant pour qui «il faut renoncer à l'image trop simple d'un peuplement protohistorique se réduisant à des établissements de hauteur» (Leveau 1993, 51). Si du point de vue du peuplement, il est certain que les *oppida* groupaient la majorité de la population, l'existence de fermes isolées, voire de hameaux ruraux, laisse à penser qu'une partie des groupes familiaux protohistoriques vivait en position plus ou moins «isolée»[7] ce qui, bien évidemment, pouvait avoir des conséquences directes sur l'organisation de la société et sur bien d'autres choses également. Ainsi, l'habitat rural se trouve aujourd'hui au centre des préocupations des chercheurs travaillant sur la problématique de l'occupation du sol et constitue un élément de reflexion fondamental en ce qui concerne l'étude de la Protohistoire.

Les données présentées ici traitent directement de cette problématique en partant des simples données de la prospection et en finissant par l'exemple fouillé récemment des vestiges d'un habitat du VIe s. av. J.-C. Ce cheminement, de la surface au sous-sol, est aussi celui de la recherche en Languedoc-Roussillon où l'essentiel des informations sur les secteurs de plaine et de coteau provient des opérations de prospection entamées dans le courant des années 1980 et où les exemples de sites fouillés sont encore rares (v. dans le volume). Cette situation s'explique par les caractéristiques particulières de l'agriculture régionale, largement dominée par la viticulture, peu mécanisée et fonctionnant encore — sauf sur les secteurs de plaine — dans un cadre parcellaire ancien et non remembré. Ces conditions particulières et les méthodes de culture liées à la vigne favorisent la pratique de la prospection au sol : les vignes offrent un quadrillage pratique des parcelles par rangées ; le sol, nettoyé et travaillé superficiellement permet une excellente lecture des vestiges ; enfin, l'arrachage régulier de la vigne tous les 20 à 40 ans et le charruage profond qui l'accompagne permettent d'accrocher les vestiges et font remonter les artefacts à la surface. Aujourd'hui, la modernisation de la viticulture, le développement de la polyculture, les remembrements et l'expansion des villages et des villes contribuent à la destruction accélérée des sites archéologiques et font disparaître des pans entiers de notre histoire. Les études portant sur l'occupation du sol doivent donc être encouragées sur les zones où des conditions favorables sont encore réunies.

I- Quelques exemples d'établissements ruraux découverts lors de prospections de surface

Deux sites ruraux découverts sur la commune de Fontès

On ne reprendra pas ici dans le détail les données concernant les résultats des prospections de surface menées dans la moyenne vallée de l'Hérault depuis 1991 puisqu'ils ont déjà fait l'objet d'une présentation détaillée (Feugère, Mauné 1995). On s'intéressera ici à deux sites ruraux isolés récemment découverts sur la commune de Fontès où une opération de prospection systématique du territoire communal (2500 hectares) a débuté en 1995[8].

Située sur la rive droite de l'Hérault, au point de contact des avants-monts de l'Escandorgue et d'une zone de coteaux miocènes crevée par le volcan du Célessou et la coulée basaltique des Baumes, la commune de Fontès est traversée par la rivière Boyne et par plusieurs de ses affluents. Au nord et à l'ouest du Plan du Célessou qui culmine à 206 m, se trouve le secteur cuprifère de Cabrières où sont connues les plus anciennes exploitations de cuivre d'Europe, remontant au Néolithique récent (en dernier lieu Ambert 1996). C'est la proximité de ces ressources minières ainsi que la présence de terres agricoles volcaniques très riches, d'une rivière et de nombreuses sources pérennes qui expliquent la densité des implantations humaines, particulièrement importante durant la Protohistoire. Occupé, dès le courant du VIe s. par un *oppidum* ceinturé d'un rempart dont la mise en place semble postérieure au début du Ve s.[9], le Célessou contrôle l'accès au bassin minier de Cabrières et appartient, avec le Cayla de Nébian et un probable *oppidum* situé sous le village antique et médiéval de Roujan, au réseau des *oppida* installés sur la bordure des reliefs qui limitent la vallée de l'Hérault à l'Ouest.

Cinq implantations rurales des VIe et Ve s. sont actuellement connues autour du Célessou, sur les 400 hectares finement prospectés (Fig. 4) et il est certain que l'extension des prospections sur le reste de la commune permettra d'augmenter sensiblement ce chiffre. Enfin, sur toute la surface prospectée, la découverte d'artefacts isolés — amphores massaliète principalement — dont certains pourraient renvoyer à des sites potentiels, confirme l'em-

7 Le terme «isolé» correspond ici à une situation topographique et nullement à une manière de vivre (voir *infra* les données concernant l'intégration de ces sites dans le commerce régional).

8 S. Mauné, *Inventaire archéologique des communes de Fontès et d'Adissan,* rapport de prospection-inventairte et systématique remis au SRA Languedoc-Roussillon en 1995, 64 notices de site, 210p. Ce programme a bénéficié d'un financement pluriannuel du Ministère de la Culture (cellule carte archéologique nationale) et d'un soutien logistique du Club Archéologique de Montagnac/Pézenas. Je tiens à remercier une nouvelle fois P.-Y. Genty pour sa confiance et ses nombreux conseils méthodologiques.

9 Voir Garcia 1993, 40-41 et en dernier lieu S. Mauné, Fontès (Hérault), *oppidum* du Célessou, résultats des sondages de 1997, *Bilan Scientifique Régional Languedoc-Roussillon*, 1997.

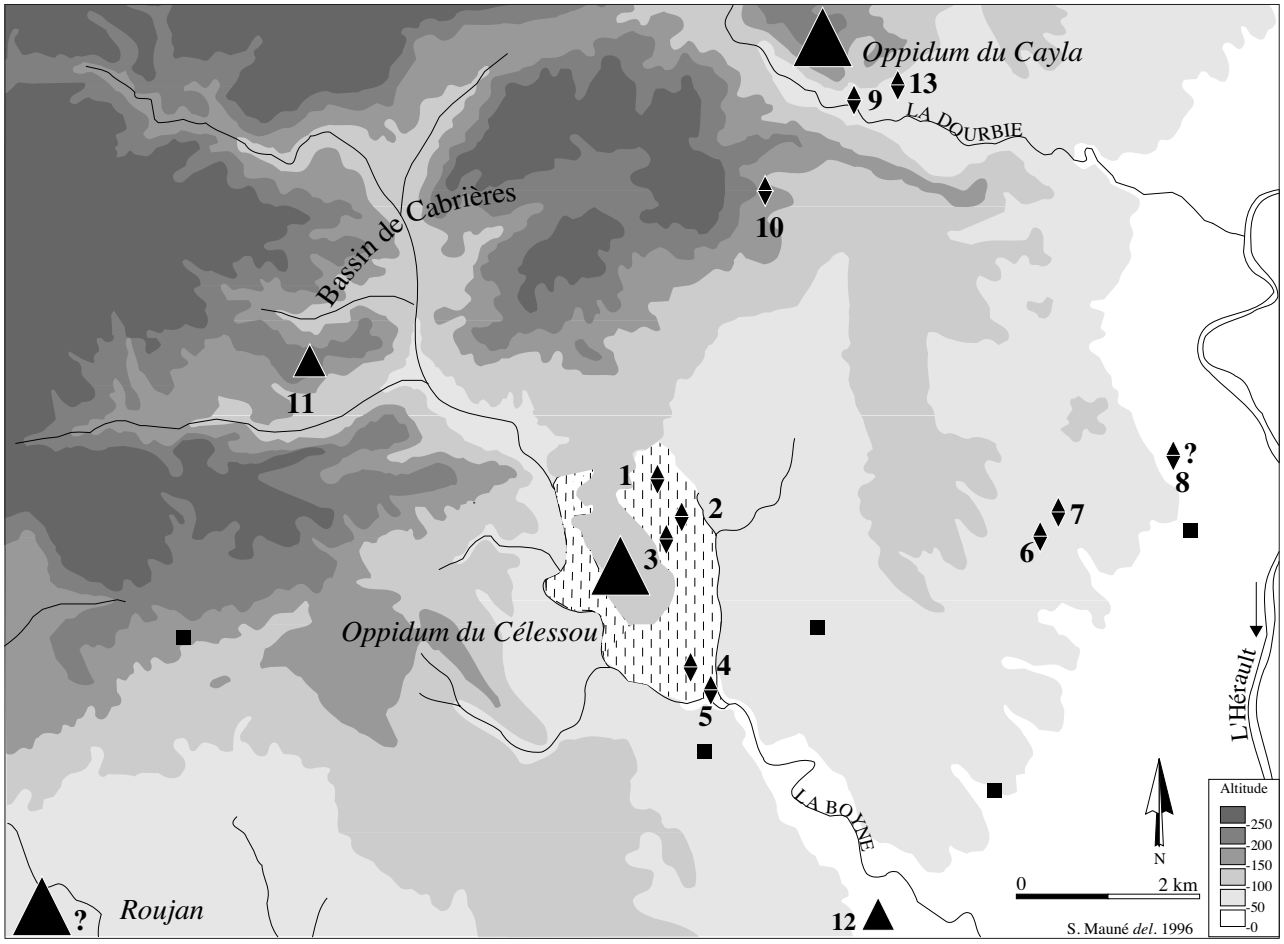

Fig. 4 — L'occupation du sol dans le secteur de Fontès aux VI^e^ et V^e^ s. av. J.-C. Grands triangles : *oppidum* ; petits triangles : habitat perché, n°11 : La Cisterne/Cabrières, n°12 : L'Arnet-Nord/Lézignan-la-Cèbe ; losanges : habitat rural isolé, n°1 : L'Arnède-Nord-2/Fontès (et suiv.) , n°2 : L'Arnède-6, n°3 : L'Arnède-Nord-5 ; n°4 : Camp-Rous-2, n°5 : Roucayrols-2, n°6 : La Bernat-2/Aspiran, n°7 : Chemin de Paulhan-2/Paulhan ; n°8 : Gissos-3/Aspiran, n°9 : St-Jean de la Dourbie/Nébian (Garcia 1993, 60), n°10 : Peyrigous/Lieuran-Cabrières (Garcia 1993, 49), n°13 : Campaurus-Haut/Nébian (Garcia 1993, 59). Carrés : artefact isolé (amphore étrusque ou massaliète). La zone tramée autour de l'*oppidum* du Célessou correspond au proche terroir agricole qui livre des traces d'épandages.

prise de la communauté humaine protohistorique sur son territoire vivrier, selon un schéma déjà mis en évidence autour de Mèze (Bermond, Pellecuer 1997 et contribution de I. Bermond dans ce volume).

Les deux sites présentés ici ont été découverts en 1997 à l'occasion de prospections effectuées sur la zone située entre le Célessou et le confluent de la Boyne et du Merdols (Fig. 5) où sont également connus plusieurs établissements ruraux des II^e^ et I^e^ s. av. J.-C. et une ferme gallo-romaine du haut-Empire (Mauné 1998, 343 et ss.).

Le site de Camp-Rous-2 a été repéré en surface grâce à la découverte d'une anse d'amphore étrusque puis zoné à l'occasion d'un piquetage des artefacts puis d'un test de ramassage de 100 m^2. Nous avons pu ramasser sur ce test un fragment de meule en basalte, 24 fragments de céramique non tournée dont une lèvre d'urne à bord droit et un fragment décoré d'une ligne d'incisions faites à l'ongle, 1 fragment d'amphore indéterminée à pâte sableuse fine de couleur beige (amphore grecque ou ionio-massaliète ?) et un polissoir sur galet de rivière. La prospection intensive faite autour du site a permis de compléter ce petit lot de mobilier par 11 fragments de céramique non tournée, 1 fragment de céramique grise monochrome, 1 fragment d'amphore étrusque et un éclat de meule en basalte. L'ensemble du mobilier, datable du VI^e^ s., est très fragmenté et se répartit sur environ 150 m^2 (test inclus). Ce petit «habitat» est installé sur un terrain plat, à moins de 200m de la rivière du Merdols.

Le site de Roucayrols-2 a été découvert lors d'une prospection réalisée sur l'établissement gallo-romain de Roucayrols qui occupe la moitié occidentale de la parcelle 1046. En marge de l'habitat antique, à l'extrémité de l'aile habitée, sur une superficie réduite d'environ 200 m^2, nous avons pu recueillir le mobilier suivant : 1 anse d'amphore massaliète, une quinzaine de fragments de céramique non tournée, 1 lèvre d'un petit *dolium*, 1 anse d'amphore étrusque et 2 fragments de céramique grise monochrome ainsi que deux petits galets de rivière (test de ramassage de 100 m^2). Signalons également le ramassage d'une quarantaine d'artefacts antiques (*tegulae* essentiellement).

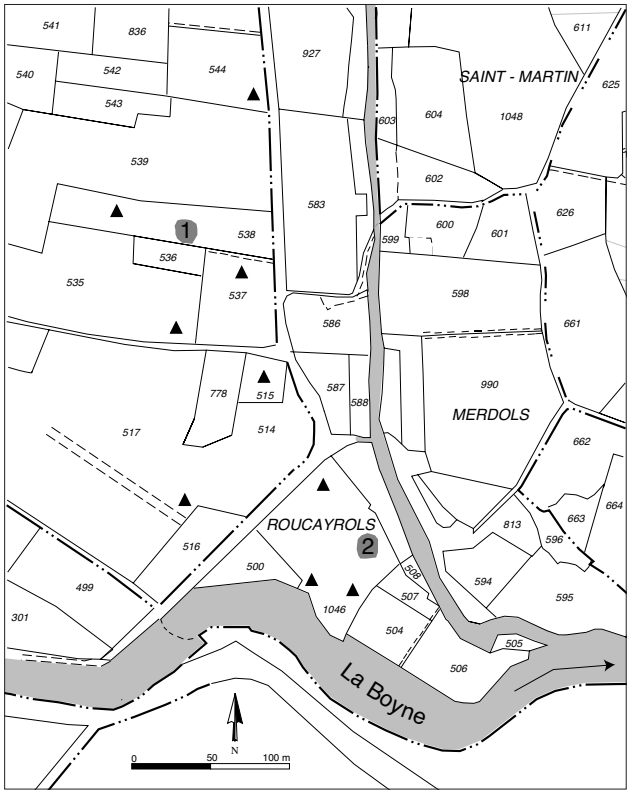

Fig. 5 — Localisation sur le cadastre communal de Fontès, des sites de Camp-Rous-2 (n°1) et de Roucayrols-2 (n°2) et des artefacts isolés trouvés en prospection (triangles).

Autour du test, 16 fragments de céramique non tournée, 5 fragments d'amphore massaliète, 3 fragments d'amphore étrusque et 5 galets de rivière ainsi qu'un fragment de meule en basalte — qui pourrait cependant être à rattacher, tout comme les galets, au site antique — ont pu être récoltés. Le mobilier céramique suggère de rattacher cette occupation à la période VIe s./Ve s.

Roucayrols-2 est installé sur le petit surplomb miocène qui domine d'une dizaine de mètres le confluent de la Boyne et du Merdols, à moins de 350m du site de Camp-Rous-2.

Ces deux points de découverte, distants de 350m, sont vraisemblablement à rattacher à l'exploitation du proche terroir de l'*oppidum* du Célessou situé à moins de 1200 mètres. Couvrant des surfaces inférieures à 200 m^2, ils ont livré du mobilier céramique des VIe et Ve s., notamment des fragments d'amphores étrusques et massaliètes qui constituent les fossiles directeurs de cette période de la fin du premier et du début du deuxième Age du Fer. La découverte de quelques artefacts isolés sur les tènements de Camp-Rous et de Roucayrols témoigne peut-être de l'emprise agricole de ces sites sur leur terroir.

Que ce soit à Fontès, à Pézenas, autour de St-Siméon, autour de Mèze (Bermond, Pellecuer 1997) et plus récemment à Valros, sur le tracé de l'A75 (prosp. J. Kotarba), ces éléments confirment que certaines zones du Languedoc central étaient, aux VIe et Ve s., densément occupées et exploitées. Ces indices excluent l'hypothèse largement admise du caractère temporaire et peu stable des occupations isolées : de toute évidence, la mise en valeur des terres fut intense et a pu s'accompagner d'investissements agraires[10] destinés à optimiser cette exploitation afin de dégager les surplus nécessaires aux échanges (vin, céramique, métal, parure...). On aimerait à présent mieux mesurer l'impact de cette anthropisation sur le paysage, notamment grâce à des études anthracologique et palynologique...

Le site de la Prade-2 (Alignan-du-Vent, Hérault)

Découverte par J.-L. Espérou, E. Tourrette et P. Roques en 1995[11] à la suite de travaux agricoles ayant fait apparaître une tache sombre organique d'environ 300 m^2 de part et d'autre de la limite des parcelles 509 et 70 du tènement de la Prade à Alignan-du-Vent (Fig. 2 et 6), cette installation est très caractéristique des sites des VIe et Ve s. av. J.-C. observés en Biterrois et dans la moyenne vallée de l'Hérault. Le gisement est implanté entre les coteaux d'Alignan-du-Vent et la rivière Peyne, sur un terrain plat,

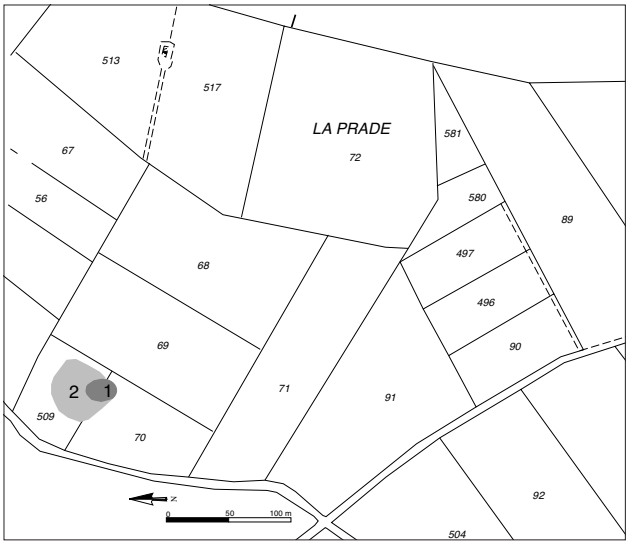

Fig. 6 — Localisation sur le cadastre communal d'Alignan-du-Vent, du site de La Prade-2 (d'après un document fourni par J.-L. Espérou) : 1- concentration d'artefacts observés par J.-L. Espérou ; 2- extension probable du site et/ou diffusion du mobilier (prospection 1998).

10 Au nord de Béziers, les diagnostics mécaniques effectués par L. Vidal sur le site de Garissou IV ont ainsi montré la présence d'un fossé parcellaire comblé au début du IIe Age du Fer, cf. L. Vidal, B. Bonifas, Cl. Labarussiat, *Principaux résultats des opérations archéologiques menées en préalable à la création de la Rocade-nord de Béziers (1990-1991)*. Doc. final de synthèse, SRA, 1991, Inédit.

11 Je remercie très amicalement J.-L. Espérou qui m'a permis d'étudier ce mobilier et le site de la Prade-2. Cet article me donne l'occasion d'insister sur le travail remarquable réalisée par J.-L. Espérou en Nord-Biterrois où plusieurs centaines de sites de toutes les périodes ont pu bénéficier d'un enregistrement dans la Carte Archéologique Nationale ; voir également l'apport méthodologique et scientifique capital apporté par les travaux effectués autour de l'étang de St-Preignan à Abeilhan (Espérou *et al*. 1995).

à 72 m d'altitude, à proximité immédiate d'une zone hydromorphe (étang ?) alimentée par plusieurs sources pérennes. L'intérêt de cette découverte tient à son isolement géographique, loin de tout *oppidum* connu, ce qui pourrait induire, finalement, une colonisation agraire de secteurs de confins et donc une extension des terroirs exploités, au moins pour les VI^{e} et V^{e} s.

Type de mobilier/Nb. frag. et forme	Frag.	Lèvres	Anses	Fonds	Total	NMI opt.
Céramique non tournée	76	9		3	88	9
Amphore étrusque	0		4		4	3
Amphore massaliète	2				2	1
Céramique grise monochrome	30	4			34	4
Céramique à pâte claire	22		1	1	24	1
Céramique ibéro-languedocienne	25	2			27	2
Céramique tournée du Lang. occident.	2	1			3	2
Total	157	16	5	4	182	22

Fig. 7 — Tableau de comptage du mobilier céramique provenant du site de La Prade-2 à Alignan-du-Vent.

Les ramassages de surface effectués juste après le charruage ont permis de récolter, autour d'une zone très sombre de 6m de diamètre (grande fosse ?), un lot de mobilier intéressant puisqu'il comprend plusieurs individus en céramique tournée, des parties supérieures d'urnes en céramique non tournée. D'une manière générale, cet ensemble est relativement bien conservé et il est très vraisemblable que les travaux agricoles ont arraché ces artefacts à une structure négative (fosse ?) installée à moins de 40 cm de la surface actuelle, dans le substrat miocène. Une prospection réalisée par nos soins en 1997 a montré que le site était à présent très difficile à retrouver en surface : le mobilier est peu abondant, très fragmenté et dispersé. Il est exclusivement composé de céramique non tournée et d'amphore étrusque et massaliète dont ne subsiste aucun élément de forme.

Un test de ramassage de 50 m^2 implanté au milieu de la zone archéologique zonée par J.-L. Espérou a livré 4 fragments de céramique non tournée, 1 fragment d'amphore étrusque et un fragment de meule en basalte ainsi qu'un fragment de sigillée sud-gauloise (épandage à mettre en relation avec la proximité de la *villa* antique de la Prade) et 5 fragments de céramique vernissée moderne.

Ce cas est intéressant parce qu'il offre un exemple concret d'installation rurale protohistorique touchée par les travaux agricoles et immédiatement prospecté. Sans l'action de J.-L. Espérou, il n'aurait été décelable que grâce à une prospection systématique très fine avec test de ramassage. La prospection, effectuée deux années après la découverte, a montré l'extrême dégradation des vestiges céramiques ce qui montre la grande discrétion, et la fragilité de ce type de site et amène à considérer que nous sous-estimons le nombre réel des habitats ruraux isolés protohistoriques.

étude du mobilier

- Un premier lot est constitué du mobilier récolté par J.-L. Espérou en mars 1995 (ramassage sélectif). Il comprend 182 fragments de céramiques et amphores correspondant à un nombre minimum d'individus maximal de 18 individus (Fig. 7).

Céramique fine

- trente fragments de céramique grise monochrome, 1 lèvre de plat à marli de type 4b comportant sur la face supérieure du marli un décor ondé associé à 3 cercles concentriques (Fig. 8, n°1), 2 lèvres de plat à marli de type 4a (Fig. 8, n°2 et 3), 1 lèvre d'urne/jarre à bord déversé aplatie (Fig. 8, n°4). La pâte est grise, fine et bien épurée ; on observe sur le plus grand plat à marli la présence d'un engobe noir mat assez peu adhérent.

- vingt deux fragments de céramique à pâte claire, 1 fragment de pied de fond annulaire et 1 départ d'une anse de cruche. La pâte est beige, légèrement savonneuse et comporte quelques éléments de type microgravier.

- vingt cinq fragments et 2 lèvres à bord triangulaire de jarres ibéro-languedociennes de type Ib-Lang.[12] (Fig. 8, n°5 et 6). La pâte des deux récipients est identique ; beige savonneuse comportant un dégraissant peu abondant. On distingue quelques traces d'engobe rouge.

Céramique commune tournée

- deux fragments de céramique commune réductrice grise à pâte sableuse fine comportant quelques grains de quartz.

- 1 fragment de lèvre de marmite en céramique commune tournée du Languedoc occidental de type 1b (non illustrée).

Amphore

- quatre anses d'amphores étrusques appartenant à au moins 3 individus différents : 3 à pâte brune à coeur noir et dégraissant volcanique, 1 à pâte orangée (à laquelle il convient d'ajouter un fragment). Parmi les 3 premières, il faut isoler une anse entière qui de part sa morphologie, en oreille, semble appartenir à une amphore de type 3B.

- un petit fragment d'amphore massaliète bien micacé et 1 fragment d'amphore peut être massaliète à pâte beige sableuse très fine/savonneuse comportant 3 fines particules de mica.

Céramique non tournée (CNT-LOC)

- soixante et dix grands/moyens fragments de panse, 3 fragments à surface externe peignée, 3 fragments comportant une ligne d'incisions à l'ongle verticales (au moins 2 urnes), 3 fonds plats, 1 lèvre de petite coupelle (Fig. 9, n°5) du même type que celles mises au jour dans la fosse à offrande de la Monédière (Nickels, Genty 1974 ; Nickels 1989, Fig. 42) et 8 lèvres d'urnes : 4 urnes à col convergent dans le prolongement de la panse (type U3, Fig. 9, n°4 et n°6 à 8), 2 urnes à col large légèrement évasé (type U2, Fig. 9, n°1 et 2), 1 urne sans col à paroi convergente convexe (type U6, n°3). La pâte des récipients en céramique non tournée est sableuse fine à moyenne, d'un beige soutenu au noir, les 2/3 des fragments ont fait l'objet d'un polissage. D'une manière générale, il s'agit d'une céramique d'assez bonne qualité.

Divers

- une dizaine de fragments de foyer en argile de 4 cm d'épaisseur;

- une esquille d'os long (faune);

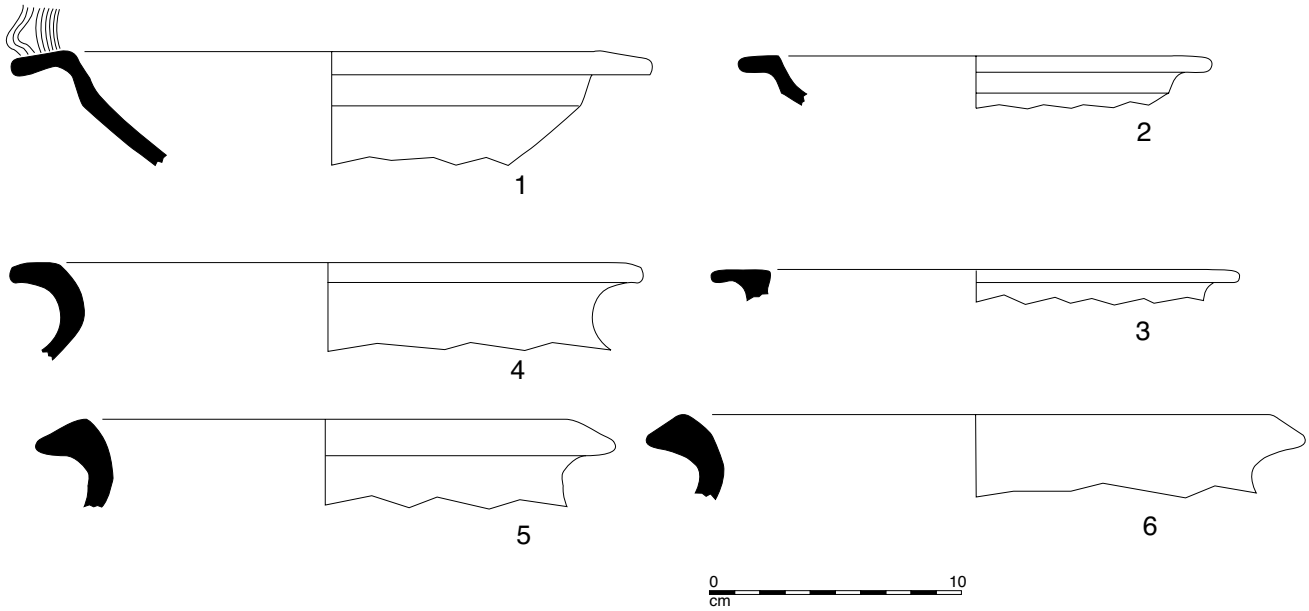

Fig. 8 — Céramique tournée du site de La Prade-2 à Alignan-du-Vent. N°1 à 4, céramique grise monochrome ; n°5 et 6, céramique ibéro-languedocienne. Ech. 1/3.

- un fragment de torchis;
- un petit galet alluvial.

Remarques :

Même si ce lot de mobilier provient de ramassages de surface, on doit noter la bonne représentation de la céramique fine, qui en NMI optimal atteint le nombre de 7 récipients. Parmi celle-ci, la céramique grise monochrome correspond à la moitié du lot. L'aspect de la pâte, les traces d'engobe noir mat et surtout le décor si caractéristique d'un des plats à marli permet de rattacher ce lot à une production de la basse vallée de l'Hérault (Agde/Bessan), voire éventuellement si l'on veut bien retenir l'hypothèse de la présence d'un four au quartier bas de St-Siméon comme possible, au secteur de Pézenas, distant de quelques kilomètres seulement (Feugère, Mauné 1995). D'un point de vue purement méthodologique, il faut relever l'absence de fond de céramique tournée fine, ce qui pose la question de la nature même du site : avons-nous affaire à des récipients déposés en position verticale, décapités par les socs de la charrue et ne serions-nous pas alors en présence d'une ou de plusieurs tombes ? Aucun élément ne permet sérieusement de valider cette hypothèse : J.-L. Espérou à qui l'on doit déjà la découverte de plusieurs nécropoles à incinération du Ier Age du Fer dans le secteur (Espérou, Roques 1988 ; Janin 1996) n'a pas identifié ce site comme tel et la présence d'un fragment de torchis et de foyer en argile indique plutôt un habitat. Par ailleurs, le lot de céramique non tournée a, en revanche, fourni 3 fonds d'urnes. Sans que cela puisse être expliqué de manière satisfaisante, on remarque que le mobilier issu des ramassages de surface effectués sur les sites dispersés de l'Age du Fer comporte toujours un nombre beaucoup plus élevé de bords que de fonds. Enfin, le mobilier amphorique est exclusivement composé d'amphores étrusques parmi lesquelles on distingue, grâce à l'examen des pâtes, au moins trois individus.

- Concernant le mobilier ramassé en 1997 (hors test), il faut d'abord insister sur son extrême fragmentation et sur la rareté du mobilier fin. Les céramiques grise monochrome, à pâte claire et ibéro-languedocienne sont en effet fragiles et leur pâte savonneuse les rend particulièrement sensibles aux intempéries et surtout aux chocs mécaniques résultant des activités agricoles. L'intérêt de cette prospection est d'abord d'avoir confirmé, par piquetage des artefacts, la localisation du site et ensuite d'avoir permis la découverte de plusieurs fragments de meules en basalte et de galets (vestiges de sol ?) qui confirment la vocation d'habitat du site déjà fortement pressentie. Enfin, compte-tenu de la zone ainsi délimitée, il n'est pas exclu que le site ne couvre en fait une surface plus importante que celle observée dans les labours frais lors de sa découverte.

Céramique fine

- quatre fragments de céramique grise monochrome, 2 fragments de céramique à pâte claire

Céramique non tournée

- vingt fragments de céramique non tournée dont une partie de fond, 1 fragment de panse avec une décoration d'incisions à l'ongle et 2 bords droits (coupe, urne ?).

- trois fragments de grandes jarres ou de petits *dolia*.

Amphore

- huit fragments d'amphore massaliète, 2 fragments d'amphore ionio-massaliète, 13 fragments et 1 anse d'amphore étrusque.

Divers

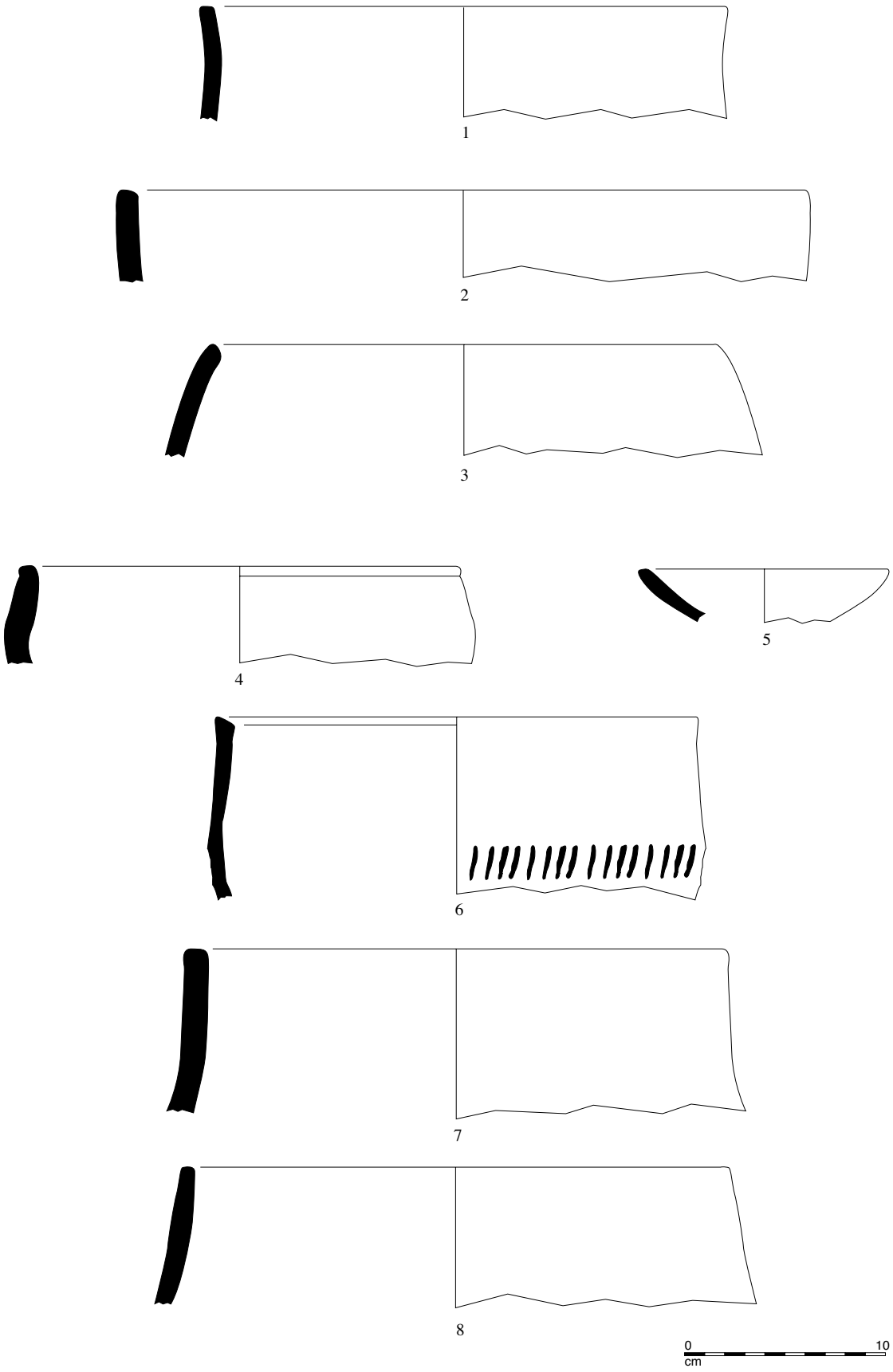

Fig. 9 — Céramique non tournée du site de La Prade-2 à Alignan-du-Vent. Ech. 1/3.

- cinq fragments de meules à navette en basalte;
- six galets alluviaux exogènes;
- un fragment de grès permien, exogène.

Chronologie

Malgré la faiblesse numérique relative du lot de céramique de la Prade-2, la présence de récipients en céramique fine permet de proposer une datation relativement serrée. Le *terminus post quem* est fourni par la céramique grise monochrome — qui fait son apparition dans la première moitié du VIe s., vraisemblablement autour des années -575 — ainsi que par les jarres ibéro-languedociennes et la lèvre d'urne en céramique commune tournée du Languedoc, fabriquées à partir du milieu du VIe s. Le lot d'amphore permet de proposer un *terminus ante quem* vers la transition Ier et IIe Age du Fer puisqu'il est encore dominé par les importations étrusques — fort abondantes au VIe s. dans la basse et moyenne vallée de l'Hérault et sur ses marges — mais comprend également des fragments d'amphores ionio-massaliète et massaliète. L'étude de la céramique non tournée confirme cette première proposition : les urnes sont caractéristiques de la fin du Ier Age du Fer et ne sont pas sans évoquer celles présentes sur la nécropole de St-Julien à Pézenas (Dedet 1974, Py 1993). Le répertoire est dominé par le type U2 qui ne semble pas dépasser le premier quart du Ve s. ; enfin, la présence d'une urne sans col à paroi convergente parait également significative. En conclusion, on proposera de dater le lot de céramique de la Prade-2 entre les années -525 et le tout début du Ve s. av. J.-C. mais celui-ci ne constituant pas un ensemble clos, on situera prudemment l'occupation du site dans une large période comprise entre le deuxième quart du VIe s. et la première moitié du Ve s. av. J.-C.

Fig. 10 — Photographie du site de la Bernat-2 vu de l'est. Le bassin-versant du Rieu se trouve à l'extrémité droite du cliche. Cl. S. Mauné.

II- Un exemple d'établissement rural mis au jour à l'occasion d'une fouille de sauvetage : le site de la Bernat-2 (Aspiran, Hérault)

1- Le contexte de la fouille

La fouille menée sur le site de la Bernat-2 à Aspiran au mois de janvier 1997, dans le cadre des travaux archéologiques liés à la pose du gazoduc «Artère du Midi», a permis de mettre au jour des structures négatives liées à un habitat rural du Ier Age du Fer (v. *infra* pour l'argumentation) établie sur un affleurement miocène placé au point le plus haut d'un petit bassin-versant perpendiculaire à la vallée de l'Hérault, sur un secteur de coteau (Fig. 10 et voir aussi Fig. 2). La proximité d'une source pérenne située en contrebas du rebord du petit plateau calcaire de la Bernat explique sans doute la présence, ici, de vestiges archéologiques appartenant au Néolithique moyen, au premier Age du Fer et au Haut Moyen-Age. On précisera également que cet emplacement domine de quelques mètres un chemin sans doute ancien qui, empruntant le fond du thalweg du ruisseau Dels Rieux, permettait depuis la vallée de l'Hérault, d'atteindre le secteur de la dépression de Péret/le Célessou situé au nord-ouest et par là-même les avant-monts de Cabrières.

Le diagnostic archéologique préliminaire a concerné une parcelle en friche au lieu-dit la Bernat, commune d'Aspiran (Fig. 11). Menée par S. Barbey au début du mois de décembre 1996, cette opération a permis la mise au jour de structures négatives circulaires néolithiques de type fosses/silos. Devant l'intérêt des vestiges, une fouille de sauvetage a donc été mise en place dès que les résultats du diagnostic ont été communiqués au SRA Languedoc-Roussillon (A. Chartrain) et à la coordination AFAN du Gazoduc (J. Kotarba). Celle-ci a été confiée à Lucas Martin qui dirigeant une équipe AFAN de cinq personnes a pu intervenir sur le site entre le 9 et le 20 décembre 1996 [12]. La fouille a concerné un rectangle de 55 x 22 m soit une surface de 1160 m^2, sur laquelle des vestiges ont été observés sur 750 m^2. Les intempéries du mois de décembre ont malheureusement perturbé le bon déroulement du chantier et seules les fosses centrales et les vestiges situés sur la partie orientale du décapage ont pu être traités.

Principalement occupée par une vaste fosse quadrangulaire tranchée à la pelle mécanique, la partie occidentale a été recouverte par plus 0,50 m d'eau durant la dernière semaine du chantier. L'équipe de fouille n'a donc pas pu reconnaître l'intérêt de ce secteur pourtant pressenti dès le diagnostic grâce à la trouvaille d'une anse d'amphore étrusque apparue au décapage dans la couche arable. Lorsqu'à la fin du mois de décembre nous nous sommes

[12] L. Martin, L. Carozza avec la coll. de V. Forest, J. Rouquet, Aspiran, La Bernat-1. Vestiges d'un habitat du Chasséen final. *In : études archéologiques sur le tracé du gazoduc Artère du Midi. Vol. 8 : secteur de la moyenne vallée de l'Hérault*. SRA Languedoc-Roussillon, AFAN, GDF, 1996/97. 49 p. : 27 fig.

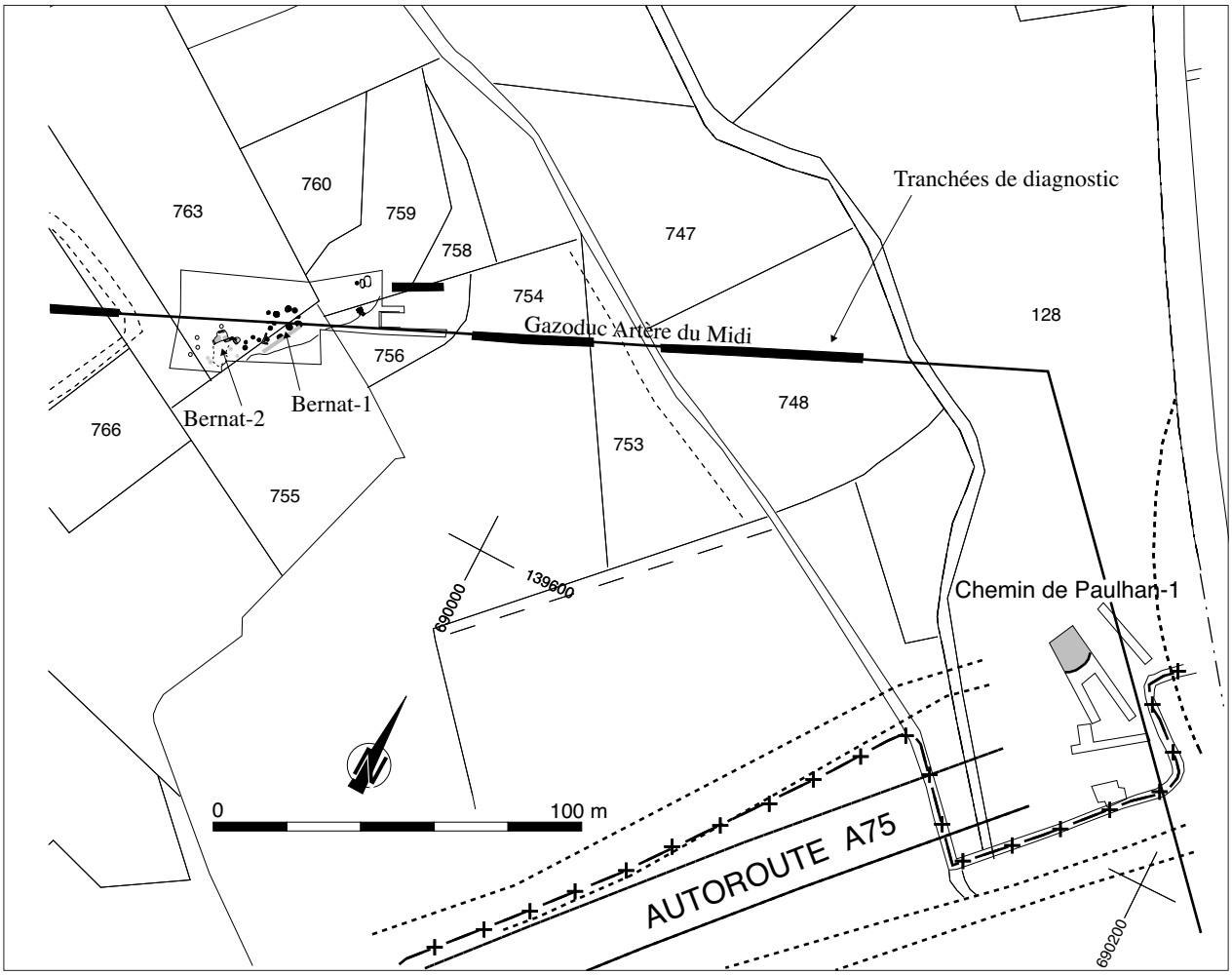

Fig. 11 — Localisation sur les cadastres communaux d'Aspiran et de Paulhan des sites de la Bernat-2 et de Chemin-de-Paulhan 1 (d'après un document AFAN/ Gazoduc «Artère du Midid»).

rendu sur les lieux, l'eau de pluie s'était évacuée et nous avons pu récupérer le mobilier provenant des déblais de la tranchée faite à la mini-pelle ainsi que celui issu de la fouille partielle de la fosse 1049 et de l'us 1050 (v. *infra*). Un rapide examen de la céramique a permis de reconnaître du mobilier du premier Age du Fer. Devant l'intérêt de ce site, une opération complémentaire a été menée du 21 au 31 janvier 1997[13] afin de recueillir le maximum d'informations sur cette installation protohistorique.

Les recherches liées à l'établissement de la Carte Archéologique Nationale permettent de replacer la Bernat-2 dans son contexte local d'occupation du sol (voir Fig. 2). L'*oppidum* (le Célessou, Fontès, en dernier lieu Feugère, Mauné 1995) le plus proche se trouve à environ 4,5 km à l'ouest, l'autre habitat perché du secteur, le Cayla à Nébian (Garcia 1993, 59-60), à près de 6 km au nord. Si, à proximité du site, aucun autre gisement important n'était connu en raison de l'absence de prospection

[13] L'équipe de fouille était composée de C. Sanchez, Z. Sekraoui, S. Barbey, Fl. Mazières et moi-même. Cette opération a été précédée d'une intervention de J. Rouquet, doctorant en anthropologie, qui a été chargé de l'étude des vestiges d'une sépulture en grande partie détruite lors du sondage mécanique de décembre 1996 et qui se trouvait immédiatement au sud-est de la grande fosse du premier Age du Fer. Les observations ont permis de déterminer que «le squelette n'était plus représenté que par un fragment de l'extrémité distale du fémur droit, un fragment de l'extrémité distale du fémur gauche, un fragment de la patella gauche ce qui excluait, de fait, toute diagnose sexuelle fiable. Les restes présentent cependant une évidente gracilité que l'on peut attribuer à la jeunesse de l'individu ; les extrémités des os longs étant complètement soudées aux diaphyses. La conservation des connexions anatomiques des os du pied gauche considérées comme des connexions labiles démontrent le caractère primaire du dépôt. Le tibia droit apparaissait par sa face latérale et le tibia gauche par sa face médiane. La fibula gauche se trouvait sous le tibia gauche, en connexion anatomique avec celui-ci. Enfin, le pied gauche apparaissait également par sa face médiane. Tout ceci indique que le sujet reposait en décubitus latéral gauche, selon un axe sud-est/nord-ouest. De plus, la disposition des extrémités distales des fémurs et des tibias l'un par rapport à l'autre montrent que cet individu était vraisemblablement en position contractée. En résumé, ces vestiges sont ceux d'une sépulture primaire, sans doute individuelle, contenant un individu grand adolescent ou adulte, de sexe indéterminé, relativement gracile et reposant en position «foetale» sur le côté gauche, la tête au sud-est et les pieds au nord-ouest. Ce type d'inhumation est fréquemment décrit pour les périodes néolithique et chalcolithique mais dans l'état actuel des recherches, cette datation n'est pas démontrée» (J. Rouquet). Notons que le seul élément datant que l'on peut éventuellement rattacher à cette inhumation correspond à l'extrémité d'une épingle en bronze de section ronde (cf. Fig. 19, n°4) trouvée contre les pieds de l'inhumé(e). Si cet élément se rattachait effectivement à cette sépulture — ce qui, compte tenu des conditions de la fouille, reste indémontrable — cette dernière pourrait dater de l'Age du Fer... (sur l'extention géographique de la pratique de l'inhumation à l'Age du Fer dans la moyenne vallée de l'Hérault, Garcia 1993, 287-288).

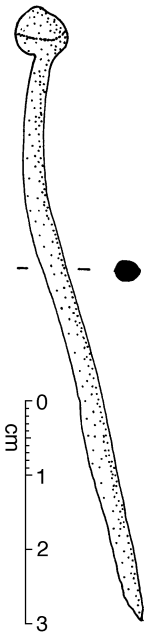

Fig. 12 — Epingle à tête globulo-sphérique trouvé dans le comblement de la grande structure négative augustéenne de Chemin de Paulhan-1.

systématique, la découverte isolée d'une anse d'amphore étrusque à la périphérie immédiate du site gallo-romain des Gisses à Paulhan (Feugère, Mauné 1995) et celle d'une épingle en bronze à tête globulo-biconnique (Bronze final-Fer I ancien, Fig. 12) incluse dans un ensemble antique situé à moins de 250 au sud-est de la Bernat[14] laissait à penser que la Bernat-2 n'était pas un site complètement isolé. Les diagnostics archéologiques menés par A. Vignaud à moins de 400 mètres à l'est, au lieu-dit «Chemin de Paulhan», dans le cadre des travaux liés à l'A75, ont d'ailleurs révélé la présence d'une seconde installation du VIe s. De même, en mai 1998, les diagnostics archéologiques effectués par A. Pezin et V. Bel à Aspiran, toujours sur le tracé de l'A75, à environ 700 mètres au nord des Gisses, ont également permis de mettre au jour des vestiges du premier Age du Fer (Gissos-3/Aspiran, voir Fig. 2).

Cette concentration relative de sites de cette période sur ce secteur pose la question — si l'on prend en compte les exemples de St-Siméon et du Célessou — de la proximité d'un habitat aggloméré perché mais les recherches menées dans cette zone par D. Garcia dans les années 1980 (Garcia 1993), puis par les membres du Club Archéologique de Montagnac-Pézenas depuis 1994, n'ont pas été concluantes. Pourtant, une lettre de M. Bonnery à la Direction régionale des affaires culturelles, datée de juin 1955 et conservée dans les archives du Service Régional de l'Archéologie fait état, d'un «*oppidum* de réputation traditionnelle surplombant la nécropole antique de Gissos». Malheureusement, la presque totalité de l'éperon miocène de Gissos est actuellement en friche et des prospections récentes se sont avérées négatives : seuls un fragment de meule à navette en basalte et un fragment d'amphore massaliète isolé ont pu être observés. A l'évidence, ces éléments ne suffisent pas à documenter la réalité de la présence d'un *oppidum*. Gardons-nous cependant d'être catégorique : sans forcément correspondre à un habitat groupé, un site perché de superficie très réduite pouvait fort bien exister sur ce relief, facilement défendable, qui domine toute la plaine de Soumaltre et une bonne partie de la moyenne vallée de l'Hérault. Les recherches devront donc se poursuivre pour déterminer si les sites protohistoriques de la Bernat-2, du Chemin-de-Paulhan et de Gissos sont ou pas installés dans le proche périmètre d'un habitat perché.

2- Les structures archéologiques de la Bernat-2

Les vestiges mis au jour à la Bernat-2 sont d'interprétation délicate aussi les termes employés feront avant tout référence à un vocabulaire descriptif qu'il convient de ne pas surinterpréter.

Tel qu'il se présente, le plan des structures (Fig. 13 et 14) fait apparaître deux principaux ensembles : une vaste fosse, dont nous n'avons que la moitié nord, occupe une superficie d'environ 5 m sur 3,50 m. Elle est creusée dans le substrat de grès détritique jaune et son comblement, de couleur brun foncé, est constitué d'un sédiment argilo-limoneux contenant quelques gros blocs de calcaire froid exogène. Si en surface, le zonage indique une forme irrégulière, la coupe effectuée au sud (CC') montre en fait que nous sommes en présence de trois creusements accolés.

A l'ouest, un creusement oblong (2008) vient fermer la surface occupée par les vestiges ; son comblement (us 2009) a livré un peu de mobilier céramique et de gros éclats et blocs de calcaire froid ainsi que quelques galets. Bien que ce creusement (0,50 m de large, 0,20 m de profondeur) soit moins important que les tranchées de fondation 2002 et 2003, on l'interprétera volontiers comme un négatif de fondation du mur ou de palissade.

A l'est du creusement 2008, la limite de la fosse 2001 est marquée par un creusement en cuvette peu profonde dont nous ignorons la fonction. Son comblement est tout à fait identique au comblement supérieur 2005 de la fosse 2001 : sédiment argilo-limoneux brun sombre avec présence de blocs de calcaire froid isolés.

Enfin, creusée dans le substrat sur environ 0,40 à 0,90 m de profondeur, la grande fosse 2001 occupe une superficie de 9 m^2. Au nord et à l'est, elle est limitée par le sol naturel ; au sud, bien que la purge à la mini-pelle ait perturbé la lecture des vestiges, il semble bien qu'elle vienne s'adosser à la tranchée de fondation 2002 qui, à l'origine, pouvait se développer sur toute la largeur de la fouille, peut-être jusqu'au niveau du point C. Un peu plus de la moitié de la fosse 2001 a pu être fouillée : la paroi nord est creusée en sape ce qui lui donne un profil de type «en ampoule» (coupe BB') ; les parois orientale et occidentale sont presque verticales. Le fond de la fosse est irrégulier et accuse un pendage nord/ouest, le point le plus bas étant situé au niveau du clou A'. Presque contre la paroi nord, deux creusements (2013 et 2015) aménagés dans le substrat ont pu être observés. Ils ont une profondeur inférieure à 0,10 m et nous sommes dans l'incapacité de déterminer leur fonction.

[14] S. Mauné, *Aspiran, Chemin de Paulhan. Diagnostic archéologique au point de franchissement de l'autouroute A75. In : études archéologiques sur le tracé du gazoduc Artère du Midi. Vol. 8 : secteur de la moyenne vallée de l'Hérault*. SRA Languedoc-Roussillon, AFAN, GDF, 1996/97. 10 p. : 4 fig.

[15] Les restes de faune ont été étudiés par V. Forest qui a identifié 18 restes d'ovicaprins (représentant trois individus juvéniles et 4 adultes), 1 reste de

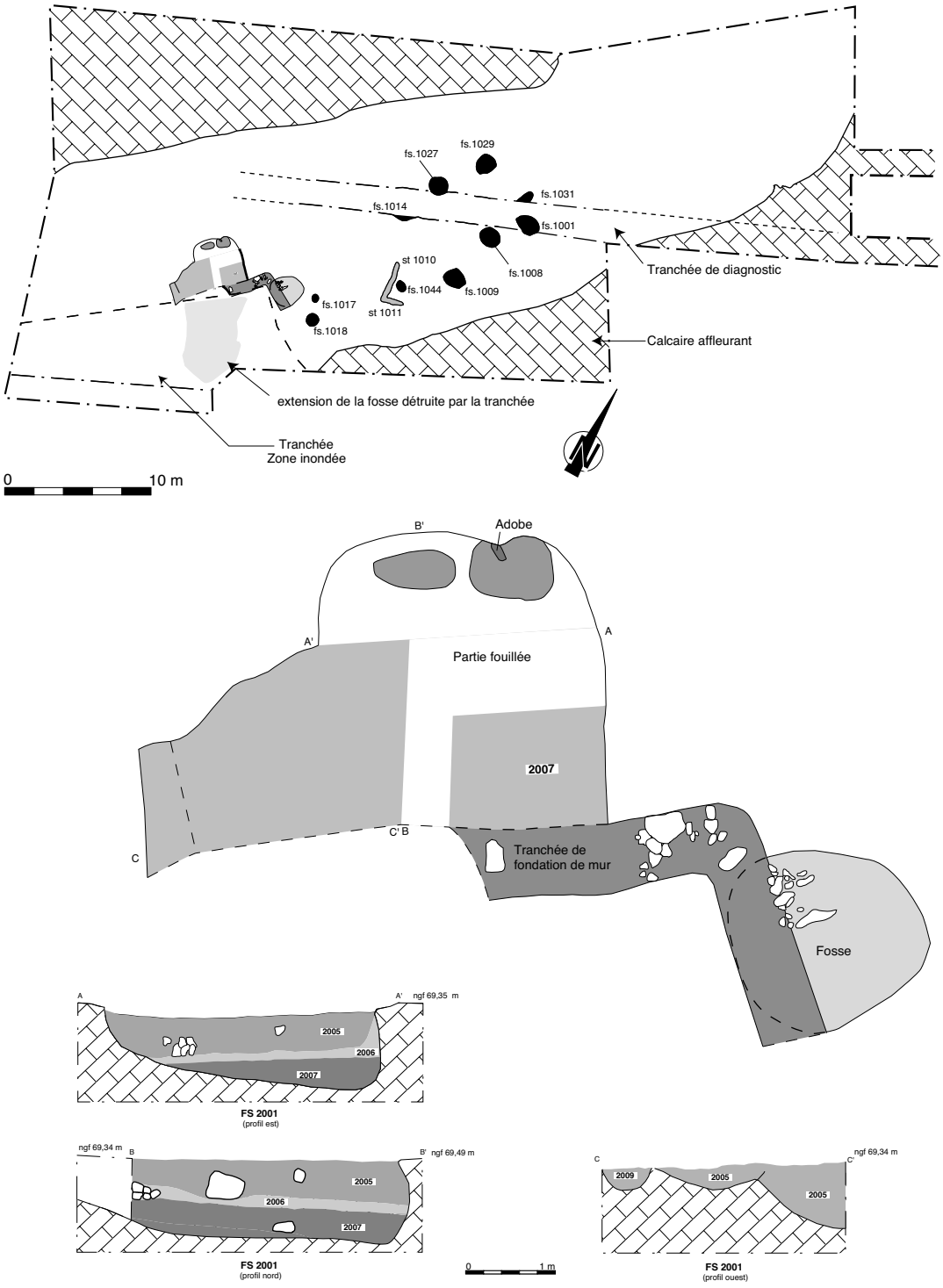

Fig. 13 — Plan et coupes des structures archéologiques du site des La Bernat-2 à Aspiran.

Fig. 14 — Vue de la fosse 2001 du site de la Bernat-2 en cours de fouille. Diap. n°7, Cl. S. Mauné.

Le comblement de la grande fosse 2001 présente quatre unités stratigraphiques différentes : au fond de la fosse, sur sa moitié méridionale, une première couche 2012 de substrat remanié (0,10m ép.) forme le premier apport venu combler cette structure négative. La formation de cette couche pourrait résulter de l'effondrement des parois sud et est de la fosse 2001. Elle est recouverte par une seconde couche brun/clair (us 2007, ép. 0,25 à 0,30 m) mêlée à un fin cailloutis constitué d'éclats de grès détritique provenant de la surface du substrat environnant et que l'on retrouve sur toute la partie occidentale du décapage. C'est de cette couche que proviennent les deux adobes complètement fondues qui ont été retrouvées à l'extrémité nord de la fosse. La troisième couche de comblement 2006 a une épaisseur bien moins importante (- de 0,10 m) et on l'interprétera volontiers comme le résultat d'un apport naturel (coupe AA'). Sa texture brun clair à jaune contient en effet de nombreux fragments de substrat mêlés au même cailloutis que celui présent dans l'us 2007. Enfin, une épaisse couche argilo-limoneuse brun foncé, localement très sombre, compacte et contenant des nodules de substrat jaune, un peu de cailloutis et quelques blocs en calcaire froid vient définitivement combler, sur près de 0,40 m d'épaisseur, la fosse 2001.

On le voit, la nature de la fosse 2001 est difficile à préciser ; trop profonde et irrégulière pour pouvoir être interprétée comme un fond de cabane, sa fonction semble cependant être liée à la présence d'un habitat situé au-dessus d'elle ou tout juste à côté (blocs calcaires, pierres exogènes, adobe, mobilier céramique abondant, armilles en bronze, meule ; voir la liste du mobilier). Les phases de comblement sont également de lecture délicate : on a bien l'impression d'un colmatage érosif suivi d'un apport externe qui vient définitivement combler la fosse mais rien ne permet d'en être certain. L'examen et le nettoyage succinct du mobilier sur la fouille ont permis de noter l'appartenance de la céramique issue des trois couches supérieures à une même phase chronologique : le plat à marli en céramique grise monochrome a par exemple été trouvé dans la couche 2007, à proximité d'une anse d'amphore étrusque. Les fragments d'amphore étaient présents dans les trois couches et l'anse de kylix en grise monochrome a été trouvée dans l'us 2005, tout comme la carène en *bucchero nero* de type 3e2. L'appartenance du mobilier à une unique phase chronologique inférieure à un demi voire un quart de siècle plaide en faveur d'un colmatage assez rapide. Peut-on aller jusqu'à imaginer l'existence, au-dessus de la fosse, d'une structure de type plancher qui après pourrissement s'est effondrée, entraînant avec elle un sol en terre et les vestiges d'une occupation humaine (us 2005) ? Il faudrait alors interpréter la fosse 2001 comme une sorte de cellier situé sous une unité d'habitation.

L'absence de trou de poteau autour de la fosse ne doit pas, dans ce cas, être interprétée comme un argument contraire : on peut penser : 1- qu'ils ont disparu du fait de l'effondrement des parois ; 2- qu'ils étaient absents et que le plancher éventuel était simplement débordant et posé à la surface du substrat. L'opération effectuée par A. Vignaud sur le site de Chemin de Paulhan-2 a permis d'observer une structure identique, mais d'autres creusements installés à la périphérie de la fosse autorisent une lecture plus convaincante de l'organisation du site.

Au sud-est de la fosse 2001 de la Bernat-2, le nettoyage effectué avant la fouille a permis la mise au jour de deux tranchées de fondation creusées dans le substrat, perpendiculaires et contenant des blocs de calcaire froid liés à la terre ainsi qu'un peu de mobilier archéologique et du torchis (comblement 2010 pour la tranchée 2002, 2011 pour la tranchée 2003). Implantée contre la fosse 2001 qu'elle semble diviser en deux parties (partie nord fouillée et partie sud purgée et noyée sous l'eau), la tranchée de fondation 2002 a un profil en U et une profondeur d'environ 0,15 à 0,20 m pour une longueur de 3 m et une largeur de 0,80 m. A son extrémité est, une autre tranchée de fondation dégagée sur 2 m de long vient recouper la fosse néolithique 2004 (ex 1020 re-zonée) et s'interrompt de manière très nette sur le côté sud de cette dernière. Elle a également une profondeur d'environ 0,20 m pour une largeur de 0,80 m.

Enfin, on signalera l'existence, en limite sud de la fouille, d'une dépression (fosse 1049) de taille supérieure à 2 m de diamètre, observée par L. Martin en décembre 1996, dont les contours précis et la profondeur ne sont pas connus et qui a livré un abondant mobilier du Ier Age du Fer.

On retiendra des observations faites sur les structures négatives du site de la Bernat-2 que si les hypothèses ne sont pas difficiles à proposer, elles sont par contre très délicates à argumenter de manière réellement convaincante : d'une part à cause de l'exiguïté de la fouille (absence de plan cohérent), d'autre part en raison de notre méconnaissance des sites ruraux du Ier Age du Fer.

Cependant, au vu des vestiges observés et en raison de l'importance relative du mobilier retrouvé dans les comblements des structures négatives, il nous semble que l'on peut employer le terme de structures d'habitat pour évoquer le site de la Bernat-2 : si la fonction exacte de la fosse 2001 nous échappe, la présence de torchis, d'une demi-meule à navette en basalte, de deux adobes «fondues» et de deux, voire trois tranchées de fondation appuie en effet cette hypothèse. La faune retrouvée dans le comblement de la fosse 2001[15] et les charbons de bois provenant de la couche 2005 (étude en cours de L. Chabal) confortent également cette interprétation. Enfin, si certaines structures négatives de la Bernat-1 sont indubitablement à rattacher au Néolithique moyen (céramique et silex), on précisera qu'une partie des fosses mises au jour par L. Martin au milieu de la zone décapée peuvent appartenir à la phase d'occupation du premier Age du Fer. On pensera notamment aux petites fosses (trous de poteaux) 1017, 1015, 1043 et à la structure 1011 qui n'ont malheureusement livré que du mobilier non datable (céramique non tournée atypique et très fragmentée).

C'est en fait à nos propres lacunes que nous renvoient les structures de la Bernat-2. Mais, alors que les mauvaises conditions de la fouille pèsent sur l'étude de cas présentée ici, l'étude du mobilier apporte un éclairage très intéressant. En effet, outre la présence de céramique fine que l'on considère la plupart du temps comme semi-luxueuse (canthare en *bucchero nero*), l'ensemble du mobilier (amphores, céramiques fines) relève d'une même «aire sociale» que celui provenant des habitats groupés/perchés comme Aumes ou St-Siméon (Pézenas). Si nous avions simplement affaire à une structure isolée ponctuelle liée à l'exploitation agricole, il faudrait expliquer, la présence de ces éléments en rase campagne. Il est en effet peu probable que l'ont ait transporté ici des rejets domestiques afin de combler une grande fosse dont d'ailleurs la finalité — si l'on rejette l'interprétation qui est la nôtre — nous échapperait alors complètement...

3- Le mobilier archéologique[16]

Inventaire par unité stratigraphique (Fig. 15)

US 1049 :

- céramique non tournée : 178 fragments dont 8 décorés d'incisions à l'ongle verticales , 1 trentaine d'éclats, 7 lèvres d'urnes (Fig.16, n°2, 3, 5, 7, 8 et 14 et non ill.), 5 lèvres de coupes (Fig.16, n°4, 11, 12, 13 et 15);

- amphore étrusque : 1 fragment à pâte grise et fin dégraissant sableux (pâte type 1), 3 fragments à pâte sableuse orangée (pâte type 2), 1 fragment, 1 anse et 1 lèvre de type 3b (Fig.18, n°11) à pâte brune/lie de vin à coeur noir et dégraissant d'origine volcanique (rares traces d'engobe crème);

- céramique grise monochrome : 2 fragments;

- céramique commune oxydante à pâte beige calc. et engobe noire (interne/externe), épaisseur d'environ 0,5 cm : 2 fragments;

- céramique commune tournée du Languedoc occidental : 1 fragment.

- Datation : La présence de céramique tournée et d'amphore étrusque permet de rattacher cet ensemble au VI^e^ s. av. J.-C. Les fragments de céramique grise monochrome autorisent à fixer un premier terminus aux années -575 tandis que le fragment de céramique tournée du Languedoc-occidental descend ce dernier au milieu du VI^e^ s. On se reportera aux unités stratigraphiques suivantes et principalement à l'us 2005 pour le cadre chronologique général.

US 1050 :

- céramique non tournée : 72 fragments, 1 dizaine d'éclats, 1 lèvre d'urne (Fig.16, n°16), 1 lèvre de coupe tronconique (Fig.16, n°17), 3 fragments de lèvres de coupe (?, non ill.), 1 fond plat (Fig.16, n°18), 2 fragments de panse d'urne décorée d'incisions à l'ongle verticales (non ill.), 1 fragment de panse d'urne à décor au doigt en ligne (Fig.16, n°9), 1 fragment de panse de coupe à décor excisé formant un triangle (Fig.16, n°10), 2 fragments de panse d'urne à décor de cordon horizontal (non ill.), 1 fragment de panse avec traces de brunissage (non ill.).

- amphore étrusque : 5 fragments et 1 lèvre de type 3a ou 3b (Fig. 18, n°13) à pâte sableuse fine orangée (pâte de type 2), 1 anse (Fig. 18, n°17), 1 lèvre de type 3b (Fig. 18, n°10), 1 lèvre de type 3a ou 3b (Fig.18, n°12) à pâte brune/lie de vin à coeur noir et dégraissant d'origine volc. (rares traces d'engobe crème).

- céramique grise monochrome : 5 fragments

- *bucchero nero* : 1 fragment de carène de canthare décorée d'une rangée d'impressions sur ressaut extérieur de la vasque (type Ct. 3e2, Fig. 18, n°5) et 2 lèvres (Fig. 18, n°3-4).

- céramique commune tournée du Languedoc occidental : 1 fragment

- divers :2 éclats de quartz, 3 éclats de silex

- Datation : la présence de mobilier tourné et d'amphore étrusque permet de rattacher cet ensemble à un large VI^e^ s. av. J.-C. ; la céramique grise monochrome apparaît vers -575 et la céramique tournée du Languedoc occidental au milieu du VI^e^ s. On proposera de dater ce lot de la seconde moitié du VI^e^ s. en se reportant aux observations et à la liste du mobilier de l'us 2005-2006-2007.

Déblais de la fouille de L. Martin à proximité de la fosse 2001 (éléments indubitablement protohistoriques). Mobilier hors stratigraphie (h.s.).

- céramique non tournée : 1 lèvre d'urne (non ill.), 2 fragments décorés. Le premier porte un décor d'une ligne d'empreinte de doigt (Fig.16, n°19), le second un décor d'incisions à l'ongle en biais (Fig.16, n°20).

- céramique commune oxydante à engobe noir mat (interne/externe) : 4 fragments d'une épaisseur d'environ 0,8cm.

- céramique commune oxydante beige à pâte calc. : 2 fragments

- *bucchero nero* : 1 fragment d'anse.

---

porc, 11 de bœuf (représentant 3 adultes), 1 de lapin et 58 indéterminés.

16 Les dessins sont de S. Mauné et C. Sanchez ; la saisie sur Adobe Illustrator de C. Sanchez. Nous renvoyons le lecteur à Py 1993 (*Lattara* 6) pour les différentes catégories céramiques et la bibliographie complète.

17 Je n'ai traité ici que les catégories céramiques pour lesquelles on dispose d'au moins deux bords de récipients. La céramique à pâte claire et à pâte

N°US et mobilier/Nb. frag. et formes.	Fragments	Lèvres	Anses	Fonds	NMI
US 1049					
Céramique non tournée	178	12	0	0	12
Amphore étrusque	5	1	0	0	1
Céramique grise monochrome	2	0	0	0	1
céramique com. oxy. calc. engobée	2	0	0	0	1
Céramique com. tournée du Lang. occi.	1	0	0	0	1
Total US	188	13	0	0	16
US 1050					
Céramique non tournée	77	5		1	5
Amphore étrusque	5	3	1	0	3
Céramique grise monochrome	5	0	0	0	1
Bucchero Nero	1	2	0	0	2
Total US	88	10	1	1	11
Déblais phase II grès de la FS 2001					
Céramique non tournée	2	1	0	0	1
Céramique commune oxy. calc. à engobe noir	4	0	0	0	1
Céramique com. oxy. calc.	2	0	0	0	1
Bucchero Nero	0	0	1	0	1
Total US	8	1	1	0	4
Décapage phase II grès de FS 1001					
Amphore étrusque	0	0	1	0	1
Décapage fosse 2001					
Céramique non tournée	21	0	0	0	1
Amphore étrusque	1	0	0	0	1
Amphore indéterminée	1	0	0	0	1
Total US	23	0	0	0	3
US 2005-2006-2007					
Céramique non tournée	280	15	2	6	15
Amphore étrusque	16	3	2	0	3
Amphore indéterminée	1	0	0	0	1
Céramique grise monochrome	14	1	1	0	2
Bucchero Nero	4	1	0	0	1
Céramique commune oxy. calc.	6	0	0	0	1
Céramique tournée du Lang. occ.	1	0	0	0	1
Total US	322	20	5	6	24
US 2009					
Céramique non tournée	1	1	0	0	1
Amphore étrusque	2	0	0	0	1
Amphore indéterminée	1	0	0	0	1
Céramique com. oxy. calc.	2	0	0	0	1
Total US	6	1	0	0	4
US 2010					
Céramique non tournée	35	3	0	0	3
US 2011					
Céramique non tournée	61	7	0	0	7
Amphore étrusque	1	0	1	0	1
Céramique claire massaliète	0	1	0	0	1
Céramique commune oxydante calc.	1	0	0	0	1
Total US	63	8	1	0	10
US 2012					
Céramique non tournée	8	0	0	0	1
Amphore étrusque	2	0	0	0	1
Total US	10	0	0	0	2
Total général	743	55	8	7	78

Fig. 15 — Tableau de comptage et répartition du mobilier céramique du site de la Bernat-2 par unité stratigraphique.

Décapage phase II (diagnostic de S. Barbey), à proximité de la fosse 1001 (hors stratigraphie).

- amphore étrusque : 1 anse à pâte brune/lie de vin à coeur noir et dégraissant d'origine volcanique.

Décapage manuel fosse 2001:

- céramique non tournée : 19 fragments, 1 fragment de panse avec trou de suspension ou de réparation, 1 fragment décoré de deux lignes excisées parallèles;

- amphore étrusque : 1 fragment, 1 anse à pâte brune/lie de vin à cœur noir et dégraissant d'origine volcanique;

- amphore indét. : 1 fragment très épais (2,5 cm) à pâte sableuse fine beige/orangée;

Datation : v. us 2005 et suiv.

US 2005-2006-2007 :

- céramique non tournée : 275 fragments et 1 centaine d'éclats / 6 fonds plats (Fig. 17, n°21 à 23 et non ill.), 3 fragments d'urne à panse décorée d'incisions verticales faites à l'ongle (Fig. 17, n°20), 1 fragment de coupelle ou gobelet caréné (Fig. 17, n°14), 1 profil supérieur de bol caréné (Fig. 17, n°4), 5 lèvres d'urnes à bord déversé (Fig. 17, n°6, 7, 8, 9 et 17), 9 lèvres de coupes (Fig. 17, n°1, 2, 3, 5, 10, 11, 12, 13 et 16) dont une tronconique (n°3) et une décorée d'excisions sur la face interne (n°16), 1 fragment de panse d'urne ou coupe avec un décor d'excisions géométriques (Fig. 17, n°15), 2 fragments de panse d'urne ou jatte avec départ d'anse ovale (Fig. 17, n°18 et 19).

- amphore étrusque : 16 fragments, 2 anses (Fig. 18, n°18 et 19), 3 bords de type 3a et/ou 3b (Fig. 18, n°14 à 16) à pâte brune/ lie de vin à coeur noir et dégraissant d'origine volc. (rares traces d'engobe crème).

- amphore à pâte beige orangée sableuse très fine (1 fragment chamotte, particules de mica très fines, points blancs de taille très petite) : 1 fragment (ionio-massaliète ?).

- grise monochrome : 14 fragments, 1 profil supérieur de plat à marli (Fig. 18, n°8), 1 anse (Fig. 18, n°9) de coupe à section ronde (coupe à anse ou kylix de type 5).

- *bucchero nero* : 3 fragments, 1 bord de canthare (Fig. 18, n°6), 1 carène de canthare décorée d'une rangée d'impressions sur le ressaut extérieur de la vasque, type 3e2 (Fig. 18, n°7).

- céramique commune tournée à pâte oxydante beige, engobe brun-orangé : 3 fragments

- céramique commune tournée du Languedoc occidental : 1 lèvre d'urne à bord déversé de type 2a (Fig. 18, n°2).

- céramique commune oxydante beige orangée, épiderme brûlé : 1 fragment ; idem avec engobe extérieur brûlée 1.

- faisselle en modelée/terre cuite architecturale indet. : 1 fragment

- divers :

6 éclats de silex

4 fragments de quartz

2 fragments degrès permien

1 fragment calcaire froid

1 fragment meule à navette en basalte (Fig. 18, n°20)

2 adobes fondues posées à plat dans la couche 2007.

- parure : 3 armilles en bronze (Fig. 19, n°1, 2 et 3). N°1: fragment de fil en bronze à section circulaire d'une épaisseur de 1mm ; décor

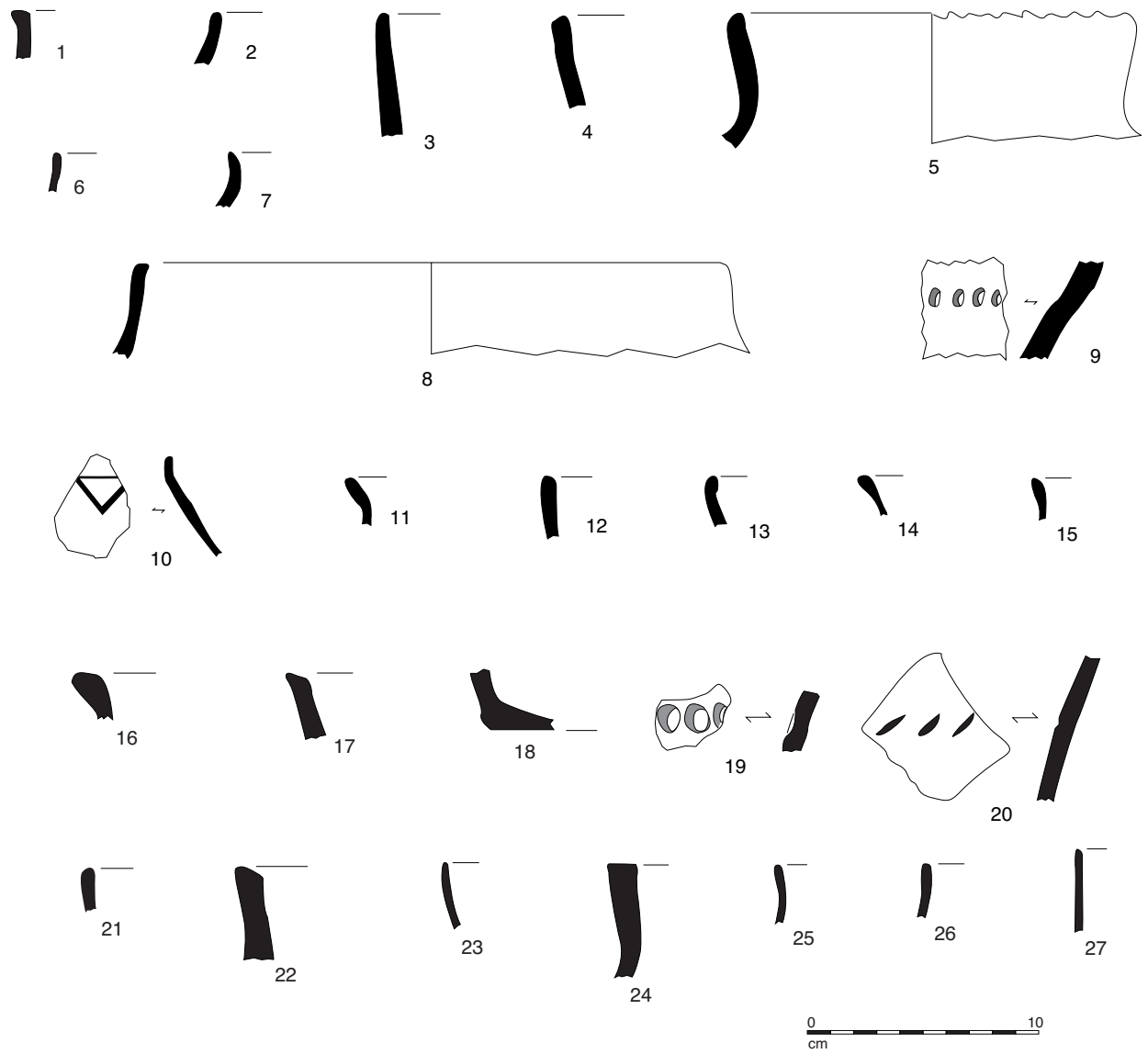

Fig. 16 — Céramique non tournée du site de la Bernat-2 (Aspiran) ; n°1 et 6 : us 2011 ; n°2 à 5, 7 et 8, n°11 à 15 : us 1049 ; n°9-10, 16 à 18 : us 1050 ; n°21 : us 2009 ; n°22 à 27 : us 2010 ; n°10 et 20 : H.S. Ech. 1/3.

d'incisions fines transversales (seulement sur la face supérieure) groupées par nombre variable mais à intervalles réguliers. N°2: fragment déformé de fil en bronze à section carrée d'une épaisseur de 1,5mm ; décor de profondes incisions transversales (seulement sur la face supérieure) rassemblées en deux groupes de 10 et 9 (la longueur conservée ne permet pas de connaître de quelle manière se développe le décor sur le reste du jonc). N°3 : fragment de bracelet en bronze à section circulaire de 1,5mm de diamètre ; inorné.

Datation : la présence d'un lot relativement important de céramique tournée et d'amphore étrusque permet de rattacher le comblement de cette fosse au I^er^ Age du Fer. La céramique grise monochrome permet de fixer un premier terminus aux années -675, date à laquelle cette catégorie commence à être diffusée dans la moyenne vallée de l'Hérault, sans doute à partir de centres artisanaux établis dans la basse vallée (Agde, Bessan) comme l'ont bien montré les travaux de A. Nickels. Mais c'est la lèvre d'urne en céramique commune tournée du Languedoc occidental qui détermine le *terminus post quem* que nous retiendrons comme le plus probable ; à savoir le milieu du VI^e^ s. av. J.-C. Le *bucchero nero* permet de proposer un terminus également fixé au milieu du VI^e^ s. puisque le décor d'impressions présent sur le ressaut extérieur de la vasque est typique de la forme de canthare 3e2 dont la chronologie est actuellement fixée entre -625 et -550. Mais outre le fait que cette forme ait pu perdurer, on doit prendre en considération que ce fragment peut être résiduel. Cependant, si la chronologie de l'ensemble du mobilier peut etre descendue vers le premier quart du V^e^

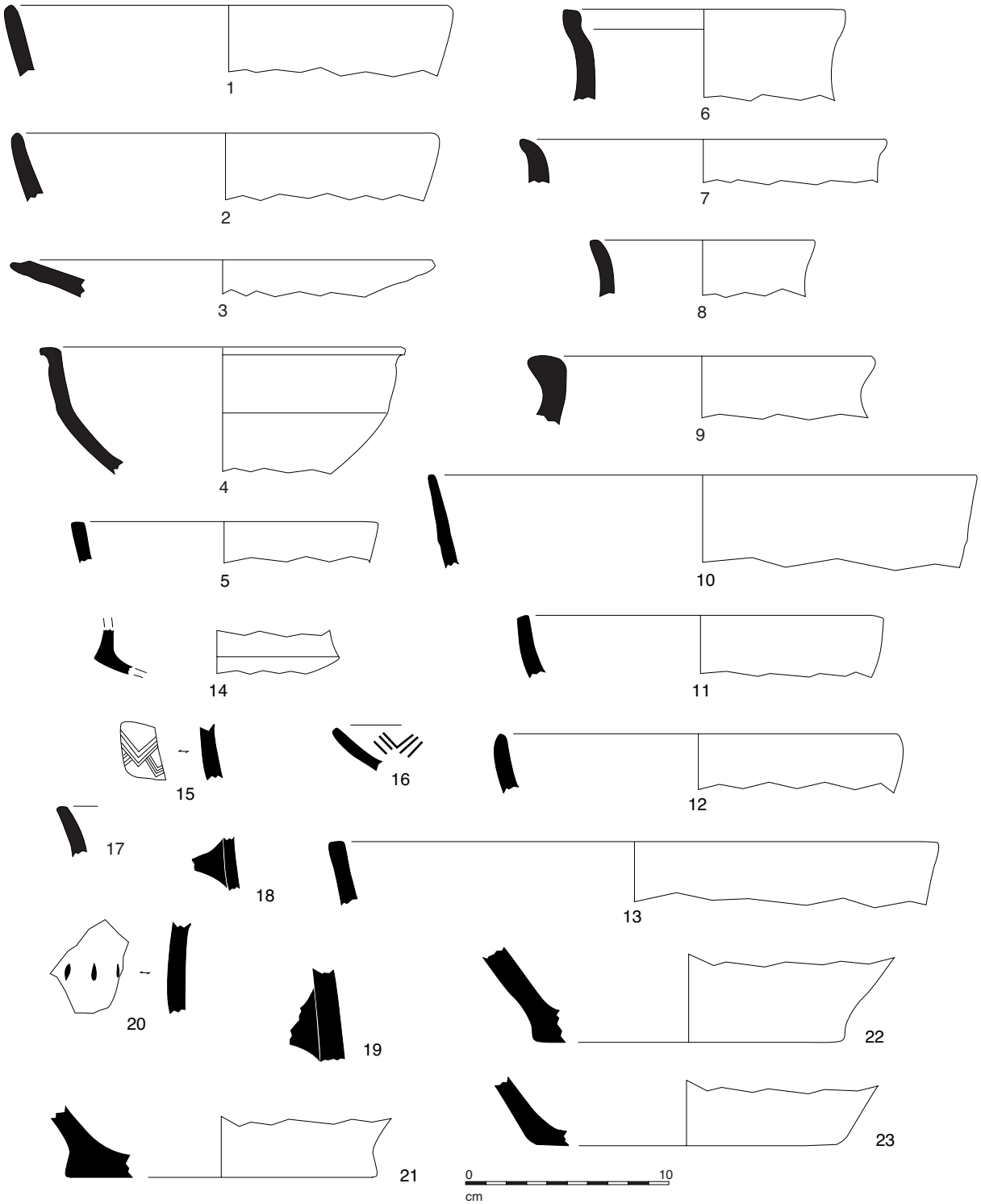

Fig. 17 — Céramique non tournée du site de la Bernat-2 (Aspiran) ; n°1 à 23 : us 2005. Ech. 1/3.

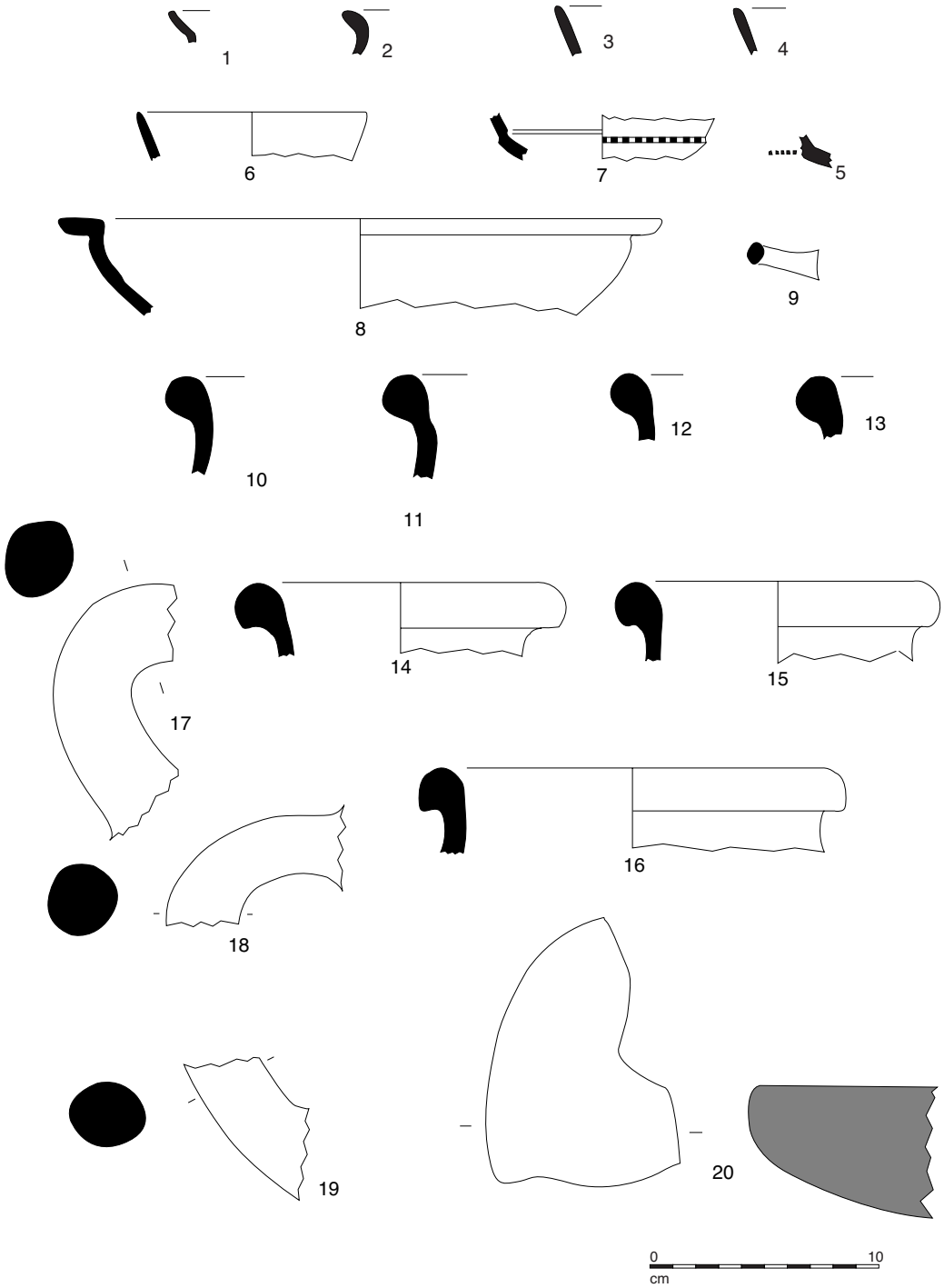

Fig. 18 — Céramiques tournées, amphores et meule du site de la Bernat-2 (Aspiran) ; n°1 : us 2011 ; n°2, 6, 7, 8, 9, 14 à 16 et 18 à 20 : us 2005 ; n°3 à 5, 10 et 13-13, 17 : us 1050 ; n°11 : us 1049. Type de mobilier : amphore étrusque : n°10 à 19 ; *bucchero nero* : n°3 à 7 ; céramique grise monochrome : n°8 et 9 ; céramique commune tournée du Languedoc occidental : n°2 ; Céramique claire massaliète : n°1. Ech. 1/3.

s. av. J.-C., c'est l'absence d'amphore massaliète micacée qui permet de resserrer la datation avant les années -500, période à laquelle ce type de conteneur commence à être fabriqué à Marseille. Cet argument *ad silentio* est confirmé par l'aspect général des formes et des décors de la céramique non tournée qui appartient à un registre typique du VIe s. av. J.-C. comme le montrent des comparaisons rapides avec les ensembles céramiques de la Monédière (Bessan) et de Mont-Joui (Florensac). En conséquence de quoi, on fixera la chronologie du comblement de la fosse 2001 à la seconde moitié du VIe s. avec néanmoins une préférence pour le troisième quart de ce siècle (-550/-525).

US 2009 :

- céramique non tournée : 1 fragment et 1 lèvre de coupe (Fig. 16, n°21).

- amphore étrusque : 2 fragments à pâte brune/lie de vin à coeur noir et dégraissant d'origine volc. (rares traces d'engobe crème).

- amphore indét. : 1 fragment à pâte beige légèrement sableuse (amphore grecque ou ionio-massaliète ?)

- céramique commune oxydante à pâte beige calc. : 2 fragments

- divers :1 éclat de silex

Datation : La présence d'amphore étrusque et de céramique commune oxydante tournée, la lèvre de coupe en céramique non tournée permettent de dater cet ensemble d'un large VIe s. av. J.-C.

US 2010 :

- céramique non tournée : 35 fragments, 1 lèvre d'urne (Fig. 16, n°22) et 2 lèvres de coupes (Fig. 16, n°23 et 27).

- divers :4 fragments de torchis dont un avec empreintes de roseau ou de branchage.

Datation : l'aspect de la céramique non tournée et la présence de lèvres de coupes autorise à rattacher cet ensemble à un large VIe s. av. J.-C.

US 2011 :

- céramique non tournée : 61 fragments, 4 lèvres d'urne (Fig. 16, n°1, 6, 24 et non ill.), 2 lèvres de coupe (Fig. 16, n°25-26) et 1 fragment de lèvre indéterminée.

- amphore étrusque : 1 anse et 1 fragment à pâte brune/lie de vin à coeur noir et dégraissant d'origine volc. (rares traces d'engobe crème).

- céramique commune oxydante à pâte beige calcaire : 1 fragment

- céramique claire massaliète : 1 lèvre de coupe (Fig. 18, n°1) à anse ou kylix de type B2 (Cl. Mass. n°423) à engobe brun-orangé.

- divers :12 fragments de torchis; 3 éclats de grès permien exogène.

Datation : la présence d'amphore étrusque et de formes en céramique non tournée du Ier Age du Fer permet de rattacher cet ensemble à un large VIe s. av. J.-C. et c'est la lèvre de kylix en céramique claire massaliète qui fixe le TPQ aux années -575.

US 2012

- Céramique non tournée : 8 fragments de coupes et urnes.

- Amphore étrusque : 2 fragments à pâte brune/lie de vin à cœur noir et dégraissant d'origine volcanique (rares traces d'engobe crème).

Datation : la présence de fragments d'amphore étrusque et l'aspect de la céramique non tournée permettent de rattacher ce petit ensemble a un large VIe s. av. J.-C.

Étude du mobilier céramique [17]

Le mobilier céramique provenant du comblement des structures négatives de la Bernat-2 et des déblais du décapage mécanique est relativement abondant (Fig. 20) puisqu'il représente un lot de 743 fragments, 55 lèvres, 9 anses et 7 fonds représentant un NMI optimal de 78 récipients. Rappelons d'ailleurs que la grande fosse n'a été fouillée qu'à moitié.

Nous aborderons rapidement les principales catégories céramiques avant de proposer une première synthèse sur cet ensemble.

- La céramique non tournée :

Le lot de céramique non tournée, qui rassemble 663 fragments, 44 lèvres, 2 anses et 7 fonds (88% des fragments mais seulement 58,9% du NMI optimal) est bien homogène du point de vue de la composition de la pâte et du traitement des surfaces. Le dégraissant est sableux moyen avec quelques inclusions de quartz, l'épiderme des récipients est poli, la cuisson bien maîtrisée. Les décors sont très peu nombreux et peuvent se répartir en deux groupes principaux. Le premier rassemble les fragments portant des excisions fines qui appartiennent à un répertoire ancien dérivant peut-être du style mailhacien : fragment de panse de coupe à décoration de triangle (us 1050, Fig.16, n°10), fragment de panse décoré de deux lignes excisées parallèles (décapage fosse 2001, non ill.) ; lèvre de coupe évasée décorée d'excisions en chevrons sur sa face intérieure et fragment de panse (us 2005-2006-2007, Fig.17, n°16 et n°15). Le deuxième groupe comprend des décors faits au doigt, typiques du VIe s. av. J.-C. : ligne de dépressions circulaires ou rangée horizontale d'incisions à l'ongle. Incisions : 8 fragments dans l'us 1049, 2 fragments dans l'us 1050, 1 fragment dans les déblais (Fig.16, n°20), 3 fragments dans l'us 2005-2006-2007 (Fig. 17, n°20 et non ill.). Dépressions au doigt : 1 fragment dans l'us 1050 (Fig. 16, n°9), 1 fragment dans les déblais (Fig. 16, n°19). Enfin, on signalera la présence de 2 fragments de panse avec décor de cordon horizontal et 1 fragment portant des traces de brunissage (us 1050, non ill.).

Les formes présentes à la Bernat-2 sont à rattacher au

claire engobée et la céramique tournée du Languedoc occidental n'ont pas fait l'objet d'étude étant donné leur faible représentation statistique.

18 Voir néanmoins, pour le Gard et les Cévennes, les travaux précurseurs de B. Dedet sur cette question de l'habitat de plaine (Dedet, Goury 1988 avec bibliographie des recherches antérieures). Cependant, l'auteur conclut presque systématiquement au caractère «temporaire» de ces installa-

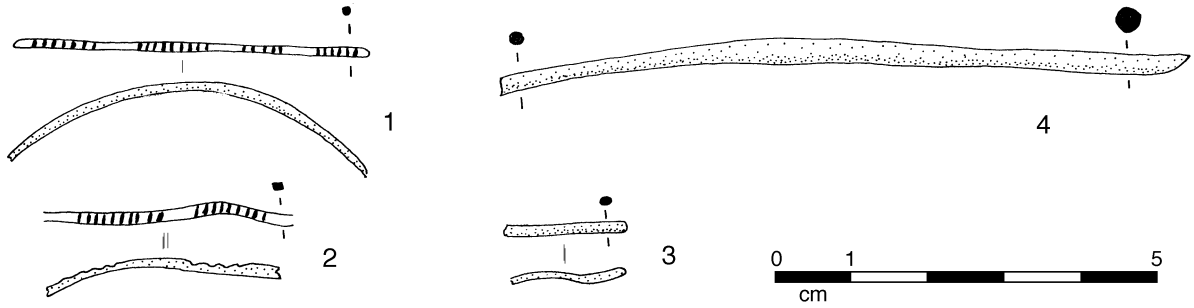

Fig. 19 — Mobilier en bronze du site de la Bernat-2 (Aspiran) ; n°1 à 3 : armilles provenant de la fosse 2001 (us 2005-2006-2007). ; n°4 : extrémité d'une épingle en bronze trouvée au contact des vestiges d'une inhumation . Ech. 1/1.

faciès Grand-Bassin II : urnes à lèvre épaissie déversée ou convergente, coupes plus ou moins évasées de dimensions moyennes ou petites. On signalera la présence d'un bol et d'un gobelet caréné (Fig. 17, n°4 et 14) dans l'us 2005. Parmi les 42 lèvres restantes, les coupes et les urnes représentent respectivement 23 et 19 individus soit 52,2 et 43,2% de la céramique non tournée :

Coupes : us 1049 (5), Fig. 16, n°4, 11, 12, 13, 15 ; us 1050 (4), Fig.16, n°17 et 3 non ill. ; us 2005-2006-2007 (9), Fig. 17, n°1, 2, 3, 5, 10, 11, 12, 13 et 16 ; us 2009 (1), Fig. 16, n°21 ; us 2010 (2), Fig. 16, n°23 et 27 ; us 2011 (2), Fig. 16, n°25 et 26.

Urnes : us 1049 (7), Fig.16, n°2, 3, 5, 7, 8, 14 et non ill.; us 1050 (1), Fig.16, n°16 ; déblais (1), non ill. ; us 2005-2006-2007 (5), Fig.17, n°6 à 9 et 17 ; us 2010 (1), Fig.16, n°22 ; us 2011 (4), Fig.16, n°1, 6, 24 et non ill.).

Enfin, on notera la présence de deux départs d'anse qui peuvent appartenir à des cruches ou à des urnes à anse (Fig. 17, n°18 et 19, us 2005-2006-2007).

- Les amphores étrusques :

Hormis l'us 2010 et les déblais provenant de la fouille phase IIb et issus de la tranchée qui a recoupé la partie méridionale de la fosse 2001, toutes les us ont livré de l'amphore étrusque (Fig.15). Trente deux fragments, 7 lèvres et 6 anses ont été retrouvés pour un NMI optimal de 13 amphores (Fig. 20) qui représente 16,6% du total des individus céramiques. Toutes les lèvres appartiennent aux types 3A et 3B qui sont diffusés en Gaule du sud entre le début du dernier quart du VII^{e} s. et la fin du 3e quart du VI^{e} s. av. J.-C. (-625/-525). L'examen des pâtes fait apparaître la présence de trois groupes et confirme les identifications faites sur les bords : la pâte de type 1, terre grise à dégraissant sableux n'est représentée que par un seul fragment (us 1049) et se retrouve en général sur les exemplaires de type 1/2 (-625/-575) ; la pâte de type 2 (formes 3A et 3B), terre orangée à dégraissant sableux et engobe crème regroupe 3 fragments de l'us 1049, 5 fragments et 1 lèvre de l'us 1050 (Fig.18, n°13) ; la pâte 3 (formes 3A et 3B) enfin, brune/lie de vin à coeur noir ou gris foncé et dégraissant volcanique avec ou sans engobe crème est la mieux représentée : 1 fragment, 1 anse et 1 lèvre (Fig.18, n°11) dans l'us 1049 ; 2 lèvres (Fig.18, n°10 et 12) et 1 anse dans l'us 1050 ; 1 fragment et 1 anse dans le décapage de la fosse 2001 ; 16 fragments, 2 anses (Fig.18, n°18-19) et 3 lèvres (Fig.18, n°14 à 16) dans l'us 2005-2006-2007 ; 2 fragments dans l'us 2009, 1 anse et 1 fragment dans l'us 2011 et 2 fragments dans l'us 2012.

- La céramique grise monochrome :

Cette catégorie de céramique fine d'origine phocéenne fabriquée notamment dans la basse vallée de l'Hérault à partir du début du deuxième quart du VI^{e} s. (Nickels 1978) est assez peu abondante à la Bernat-2, puisqu'elle n'est représentée que par 21 fragments, 1 lèvre et 1 anse (Fig. 20), soit à peine 5% de l'ensemble du mobilier et moins d'un tiers des céramiques fines. En l'absence du revêtement habituellement présent sur ce type de récipient et au vu de la mauvaise conservation de la pâte, il n'est pas possible de rattacher ces quelques fragments à l'un des groupes mis en évidence par A. Nickels (Nickels 1978). Notons simplement que le plat à marli à décor ondé (le décor n'est pas ill., Fig. 18, n°8) est très répandu dans la moyenne vallée de l'Hérault, tant à Aumes que sur l'*oppidum* de St-Siméon (Pézenas) et le quartier bas et même sur le site isolé de la Prade-2 (v. *supra*). La présence d'une anse de coupe de type 5 (Fig.18, n°9) est par contre à relever car ce type de récipient est très peu abondant (cette coupe n'est pas isolée, v., la possible lèvre de kylix en pâte claire massaliète 423, imitation de coupe B2, Fig.18, n°1).

- Le bucchero nero :

Bien que statistiquement peu important (5,10%), le *bucchero nero* étrusque est relativement abondant avec 5 fragments, 3 lèvres et 1 anse représentant un NMI optimal de 4 individus (Fig.20) correspondant à près d'un tiers des céramiques fines présentes sur le site. La pâte est d'un noir profond avec de très fines inclusions brillantes. Les fragments appartiennent tous à des canthares de type 3e3

Type de mobilier/Nb. frag. et formes	Frag.	Lèvres	anses	Fonds	Total	NMI opt.	%
céramique non tournée	663	44	2	7	716	46	58,90%
Amphore étrusque	32	7	6	0	44	13	16,60%
Amphore indéterminée	3	0	0	0	3	3	3,80%
Céramique grise monochrome	21	1	1	0	23	4	5,10%
Bucchero Nero	5	3	1	0		4	5,10%
Céramique commune oxy. calc.	11	0	0	0		4	5,10%
Céramique oxy. calc. engobée	6	1	0	0		2	2,50%
Céramique tournée du Lang. occidental	2	0	0	0		2	2,50%
Total	743	55	9	7	814	78	100%

Fig. 20 — Tableau de comptage et répartition du mobilier céramique du site de la Bernat-2 provenant du comblement de la fosse 2001.

(inorné) et 3e2 (décor sur le ressaut extérieur de la vasque, Fig. 18, n°5 et 7), vases d'accompagnement des amphores vinaires étrusques. Le *bucchero nero* est bien diffusé dans la moyenne vallée de l'Hérault et se retrouve sur les *oppida*, les sites de bas de pente, plusieurs habitats isolés, les nécropoles et les tombes isolées (par exemple Robert 1979, Nickels 1990 ; Houlès, Janin 1992 ; Garcia 1993, 177 ; Feugère, Mauné 1995 ; Feugère, Mauné, Ugolini à par.).

Étude du mobilier métallique

Seul le remplissage de la fosse 2001 a livré des éléments appartenant à du mobilier métallique. Les restes de trois armilles en bronze ont en effet été retrouvés dispersés dans l'us 2005 (Fig. 19). Ces trois bracelets fins appartiennent à une série bien individualisée par les travaux de C. Tendille sur le mobilier métallique protohistorique du Languedoc oriental (Tendille 1979 et Raynaud *et al*. 1983). Il s'agit de joncs de bronze fermés, à section ronde/ovalaire ou rectangulaire de 0,5 à 2 mm d'épaisseur. Ils portent souvent un décor géométrique simple d'incisions (ou hachures) parallèles rectilignes formant un répertoire décoratif peu abondant (échelles transversales ou obliques, chevrons) mais peuvent être inornés. D'après C. Tendille, ces bracelets se portaient aux avant-bras par séries de cinq à quarante éléments. La datation de ces objets est fixée entre le deuxième quart du VIe s. et la première moitié du Ve s., période à laquelle ils disparaissent (Tendille 1979, Gasco 1980).

Ce type de parure est bien attesté en contexte funéraire, par exemple sur la nécropole à incinération de St-Julien à Pézenas ou bien sur celle de Las Peyros à Coufoulens (Aude) ou dans les inhumations de l'arrière pays (Gasco 1980). L'inventaire dressé par C. Tendille en 1979 montre également que les armilles sont présentes en contexte d'habitat : *oppidum* de la Liquière (Calvisson, Gard), de la Font de Coucou (Calvisson, Gard) et du Mont Cavalier (Nîmes, Gard). La série des trois objets trouvés à la Bernat rend compte de la présence de ces objets sur des habitats ruraux.

Enfin, on rappellera la découverte, lors du diagnostic effectué au mois d'août à l'est de la Bernat, d'une épingle en bronze à tête globulo-biconnique (Fig. 12, Bronze final-Fer I ancien) trouvée en contexte augustéen (début du Ier s. ap. J.-C.). Cet objet isolé dont la provenance n'est pas assurée (a-t-il été amené avec la couche de remblais antique ou provient-il d'une structure protohistorique détruite lors du creusement de cette grande fosse antique ?) pourrait signaler la proximité d'une zone funéraire.

4- Datation et synthèse

La datation des céramiques fines et des amphores étrusques (v. *supra*) permet de rattacher cet ensemble à une phase chronologique comprise entre les années 550 et la fin du VIe s. mais l'absence d'amphore ionio-massaliète, la présence d'une carène de canthare en *bucchero nero* datable de la phase 600/550 et le caractère parfois archaïque de la céramique non tournée (décors excisés, coupe carénée) empêche de descendre trop bas dans le VIe s. (datation resserrée aux années -550/-525 ?) Cette importance numérique relative et l'homogénéité chronologique (v. la datation proposée pour chaque unité stratigraphique) de ce lot pourraient renvoyer à un groupe familial occupant une petite ferme qui, d'après les prospections de surface effectuées sur la parcelle de vigne voisine ne paraît pas s'étendre vers le sud ni vers l'ouest.

Il est difficile de travailler en pourcentage sur un nombre d'individus aussi bas, d'autant plus que ce chiffre résulte de l'addition de plusieurs unités stratigraphiques et qu'aucune comparaison n'est encore localement possible. Notons cependant la part importante prise par les amphores étrusques, qui représentent 16,6% du total des individus et qui constituent plus de 90% des fragments et 100% des formes d'amphores identifiables présentes sur le site. Dans la moyenne vallée de l'Hérault et en Lodévois, ce chiffre ne dépasse jamais, selon D. Garcia, 34% du total des amphores trouvées en stratigraphie (seconde moitié du VIe s.), sur des habitats groupés (Garcia 1993, 177). D'après les données provenant de l'*oppidum* de St-Siméon (Pézenas) et des établissements ruraux établis sur son proche territoire, l'importance des amphores étrusques à la Bernat-2 n'a rien de surprenant lorsque l'on constate l'omniprésence de ce type de conteneur vinaire sur les sites contemporains et la faible part prise par les amphores

grecques et ionio-massaliètes. On doit tout autant relativiser la part du *bucchero nero* de la Bernat-2 quand on connaît les quantités relativement importantes de matériel de ce type trouvé à Pézenas, sur l'*oppidum* comme sur le quartier bas et la nécropole ou même sur des établissements ruraux isolés. On doit en revanche s'interroger sur la faible part occupée par la céramique grise monochrome, habituellement plus abondante. Peut-être faut-il également y voir un indice de datation haute (milieu VI^{e} s., voire avant ? mais il y a la présence de la céramique tournée du Languedoc occidental et d'une lèvre de claire massaliète ou claire locale, imitation de coupe ionienne B2). L'étude de la céramique — notamment la céramique non tournée qui mériterait un investissement plus important — de la Bernat-2 devra de toute manière être approfondie lorsque d'autres ensembles ruraux auront été mis au jour.

Malgré son faible poids statistique, ce lot représente un petit ensemble de référence pour un type de gisement encore trop largement méconnu. De plus, il est évident que de tels ensembles pourraient permettre de préciser un certain nombre de problèmes chronologiques puisque ces sites semblent être occupés durant de courtes périodes : peut-être une, voire deux générations, ce qui exclut de fait les difficultés liées au matériel résiduel et autorise des datations plus serrées.

Loin d'apparaître comme un site rural de rang inférieur occupé par des agriculteurs dépendant d'un centre aggloméré, la Bernat est un petit habitat rural ayant livré de la céramique que l'on retrouve habituellement sur les *oppida* (Aumes, St-Siméon) et dans les tombes à incinérations (nécropole collective de St-Julien à Pézenas, tombe «isolée» de St-Antoine à Castelnau-de-Guers) de la moyenne vallée de l'Hérault. Rien ne permet donc, dans l'état actuel de la recherche, d'opposer un éventuel faciès rural à un faciès «proto-urbain» que l'on aurait tendance à imaginer plus riche. Les occupants de la Bernat-2 avaient les moyens de se procurer du vin et de la vaisselle étrusque et étaient intégrés dans les circuits commerciaux de la vallée de l'Hérault. Cette caractéristique matérielle pourrait constituer un argument supplémentaire pour reconnaître en la Bernat une ferme exploitant un petit terroir agricole et capable de dégager les excédents (céréales, élevage) nécessaires aux échanges. Une comparaison fort intéressante peut d'ailleurs être établie avec l'habitat de Peyrouse à Marguerittes (Gard), occupé durant la première moitié du V^{e} s. P. Py et A. Vignaud s'accordent en effet à attribuer à cette installation de plaine un «niveau de vie assez élevé» dont rend compte la présence de nombreux vases fins et d'importations (Py, Vignaud 1998, 194).

L'opération de fouille de sauvetage urgent menée à la Bernat-2 à la fin du mois de janvier 1997 a permis la mise au jour de structures difficiles à interpréter dans le détail mais qui selon toute vraisemblance, appartiennent à un habitat rural du VI^{e} s. av. J.-C. Blocs de calcaire froid, grès permien et galets, tous exogènes meule en basalte, adobe et torchis plaident en effet en faveur de l'existence d'une ferme.

Les observations faites par A. Vignaud sur le site de Chemin de Paulhan 2 sont particulièrement précieuses pour compléter notre vision du site de la Bernat-2 (Vignaud 1998). Les aménagements fouillés ici semblent également caractériser un petit établissement rural, constitué d'au moins un, voire deux bâtiments avec trous de poteau, construits en matériaux périssables (Fig. 21). Ces unités sont associées à une fosse indéterminée et à une fosse circulaire peut-être destinée à conserver du grain. Ces deux dernières structures pourraient toutefois signaler la présence d'un troisième bâtiment disposant de resserres semi-excavées. La présence, dans le comblement de l'une des fosses, d'un grand nombre de charbons de bois, de nodules d'argile cuite (éléments de fours et/ou de foyer), de fragments de torchis, de quelques restes de faune, d'un fragment d'armille en bronze et de céramique autorisent à interpréter ce site comme un habitat.

La chronologie de ces vestiges est fournie par un lot céramique comprenant un peu plus de 210 fragments correspondant à une vingtaine de récipients parmi lesquels on compte deux plats à marli et une imitation de coupe B2 en céramique grise monochrome. Le matériel amphorique n'est représenté que par deux fragments de panse d'amphore grecque et/ou ionio-massaliète. La faiblesse statistique de ce lot ne permet pas de comparaison pertinente avec celui de la Bernat-2 ; il se pourrait en effet que la prédominance de la céramique non tournée et la quasi absence de mobilier amphorique soient liées à la répartition spatiale des rejets domestiques sur le site qui, rappelons-le, n'a été appréhendé que sur sa frange méridionale.

Compte tenu de la présence de grise monochrome, on proposera prudemment de situer l'occupation de l'établissement rural de Chemin de Paulhan-2 entre le deuxième quart et la fin du VI^{e} s. av. J.-C. sans pouvoir déterminer, dans l'état actuel des recherches, sa durée effective. L'intérêt premier de cet établissement est d'avoir livré des vestiges plus conséquents que ceux de la Bernat-2. A l'inverse, la pauvreté relative du mobilier constitue ici un handicap pour mieux dater et caractériser ce site.

Du point de vue du mobilier, l'image fournie par l'analyse du lot céramique et métallique de la Bernat-2 est en tout point semblable à celle provenant des *oppida* du sud de la moyenne vallée de l'Hérault : importance de la céramique non tournée, abondance des amphores étrusques, bonne représentation du *bucchero nero*. La Bernat-2 n'est ni un site pauvre, ni un site riche et témoigne de la bonne diffusion des productions céramiques et agricoles (vin) méditerranéennes dans les campagnes du Languedoc central.

Conclusions

Les données qui ont été présentées ici offrent un panorama assez complet des problèmes posés par les habitats ruraux dispersés de l'Age du Fer ancien et moyen en Languedoc central. Concernant les découvertes de sur-

face, on observe que les sites sont difficiles à repérer. Lorsque la vigne est ancienne, le mobilier est très peu abondant et très fragmenté ; le zonage est difficile et il faut avoir recours au piquetage individuel de chaque artefact et à des tests de ramassage. Le nuage ainsi matérialisé permet de cerner l'emprise du site dont les dimensions n'excèdent que très rarement 500 m^2. Il importe bien évidemment d'accorder à ces gisements une attention soutenue et des visites régulières finissent, en général, par fournir des séries de céramique qui permettent de proposer une chronologie plus ou moins précise.

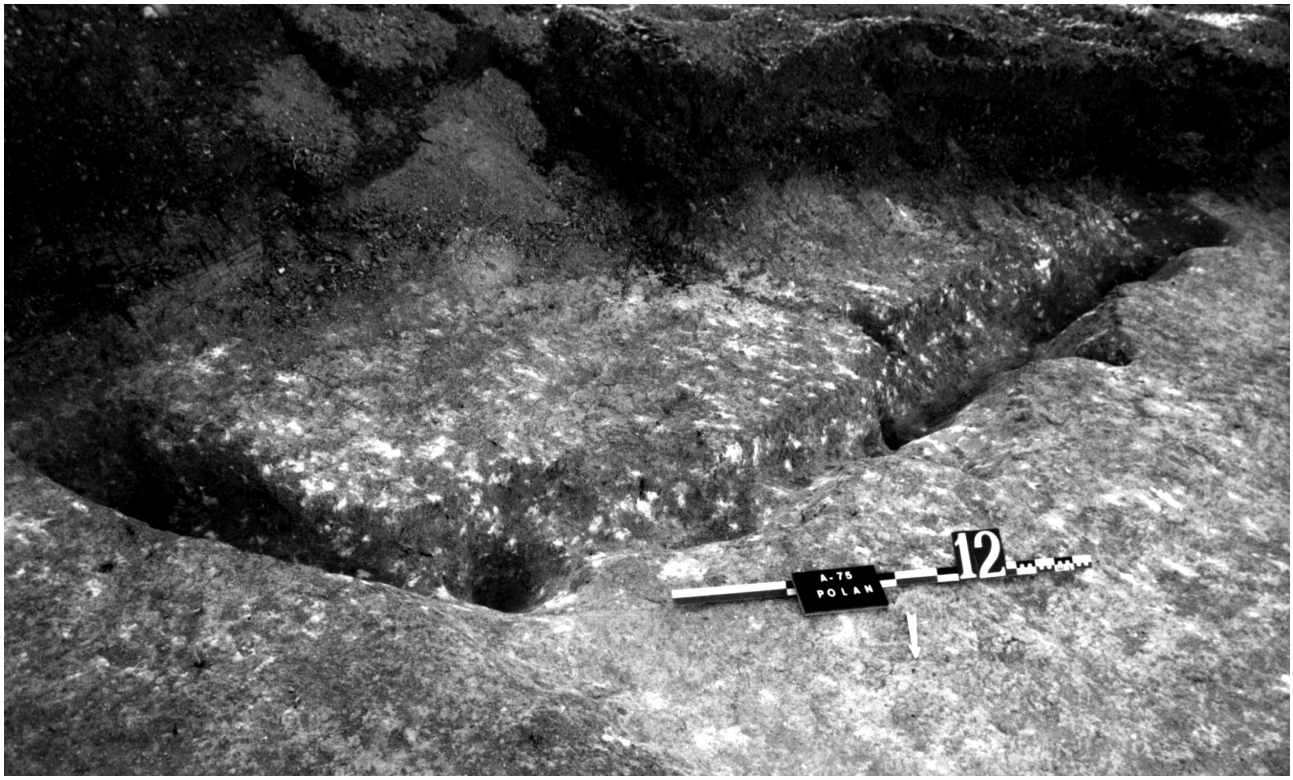

Fig. 21 — Chemin de Paulhan-2, vue d'une tranchée de fondation avec trous de poteau. Cl. A. Vignaud, avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Cette discrétion au sol et la faiblesse quantitative du mobilier sont sans aucun doute les deux facteurs qui peuvent expliquer les difficultés historiographiques inhérentes à la reconnaissance de ce type de site. Compte tenu de l'image fournie par les habitats groupés protohistoriques et par les établissements ruraux antiques, très riches en mobilier et bien marqués au sol, il est compréhensible que l'interprétation de ces gisements ait posé problème à la communauté scientifique, d'ailleurs engagée, dans les années 1970 et 1980, dans d'importantes études liées à des fouilles d'*oppida*[18]. Ces observations et les progrès récents accomplis en Languedoc-Roussillon grâce aux travaux de P.-Y. Genty sur les méthodes de prospection, doivent également nous inciter, par ricochet, à réfléchir sur nos difficultés à cerner la réalité de l'occupation du sol des sites des IVe et IIIe s. av. J.-C. : en effet, nous avons vu que le principal fossile directeur de ces sites était le mobilier amphorique, et plus particulièrement l'amphore étrusque puis massaliète : or la première disparaît dans le courant de la première moitié du Ve s. et la seconde se fait localement rare après la seconde moitié de ce même siècle. On peut alors se demander si nous sommes capables d'identifier, par la prospection au sol, les fermes des IVe et IIIe s. en l'absence de ces flécheurs fondamentaux. Sur ces sites potentiels, la céramique non tournée est trop atypique et fragmentée et les importations trop fragiles (pâte claire essentiellement) pour nous permettre de les dater. Sans contester l'hypothèse, avancée par M. Py pour le Languedoc oriental, d'un phénomène de concen-

tions...

19 Je renvoie ici à un article très intéressant de G. San Juan, E. Ghesquière et P. Méniel concernant le site d'habitat de Cagny (Calvados) et qui offre un certain nombre d'éléments de réflexion sur le caractère fugace de ces installations. On pourra également consulter, pour se convaincre du

tration de la population sur les habitats groupés aux IVe et IIIe s. (Py 1990, 150-152), je me demande encore une fois si le développement de l'archéologie préventive et l'ouverture de vastes décapages ne vont pas nous amener à nuancer un certain nombre de concepts...

Les «formes» (organisation topographique, techniques de construction...) prises par ces établissements ruraux des VIe et Ve s. restent encore très mal connues en l'absence de fouille extensive. Cependant, les exemples de la Bernat-2 et du Chemin de Paulhan nous renvoient peut-être l'image de petites fermes construites en matériaux périssables (adobe, torchis et sans doute bois) mais qui font également appel à la pierre. L'intérêt premier de ces sites est d'avoir fourni des cas intéressants de fosses vraisemblablement installées sous l'habitat proprement dit. A la lumière de ce qui est connu dans le reste de la Gaule[19], il semble que l'on puisse interpréter ces structures comme des celliers. Installées sous un plancher, ces «salles souterraines» auraient servi de lieu de stockage provisoire pour un certain nombre de denrées. Jusqu'à présent, ce type de fosse, considéré comme «isolé» restait interprété comme structure liée à l'exploitation du terroir (une sorte de silo installé dans un champ !).

On voit bien aujourd'hui que cette hypothèse n'est pas la bonne et qu'il faut s'astreindre à une relecture attentive d'un certain nombre de vestiges dits «isolés» découverts lors d'opérations de sauvetage. Il est possible que ces fosses soient les seuls vestiges conservés de structures beaucoup plus importantes, détruites par les mises en culture successives.

D'une manière générale, la confrontation des données des prospections de surface, des fouilles préventives récentes et des données funéraires confirme la complexité et peut-être aussi la densité relative de l'occupation du sol protohistorique (Feugère, Mauné 1995) dont nous ne percevons sans doute qu'une faible part. Sans doute serait-il utile de confronter notre vision des campagnes de l'Age du Fer avec celle des archéologues travaillant dans des régions plus septentrionales où, grâce à de larges décapages souvent supérieurs à plusieurs milliers de m^2, on perçoit mieux la diversité et la dynamique des formes de l'occupation et de l'exploitation du sol...

caractère très peu spectaculaire des vestiges de ce type de site, la très belle monographie qu'Y. Menez a consacré à la ferme de Boisanne (Plouër-sur-Rance, Côtes-d'Armor) et notamment les pages 184 à 187 qui concernent la fin du premier Age du Fer ; à cette époque, l'établissement rural occupe 900 m^2 pour 38 m^2 de bâti (Menez 1996). Voir aussi l'article de P. Gouge et J.-M. Séguier sur la Bassée et la confluence Seine-Yonne (Seine-et-Marne) où sont présentés les résultats des travaux archéologiques extensifs liés au développement des carrières de granulats alluvionnaires (Gouge, Séguier 1994, notamment 48-57 sur le premier Age du Fer). Pour une large vision concernant l'Ile-de-France et les régions limitrophes, on se reportera à Buchsenschutz, Méniel 1994 (*Actes du Colloque de Paris, 1993, Les installations agricoles de l'Age du Fer en Ile-de-France*).

Bibliographie

Ambert 1996 : AMBERT (P.) (sous. la dir. de) — *Cabrières-Hérault et le contexte régional du développement de la première métallurgie du cuivre en France (III^e millénaire av. J.-C.), Actes du congrès de la Fédération Archéologique de l'Hérault de Cabrières, mai 1996*. Archéologie en Languedoc 20, 1996-1.

Buchsenschutz, Méniel 1994 : BUCHSENSCHUTZ (O.), MÉNIEL (P.) sous la direction de — *Les installations agricoles de l'Age du Fer en Ile-de-France, Actes du colloque de Paris des 19 et 20 juin 1993*, Études d'Histoire et d'Archéologie, Vol. IV, Paris 1994.

Dedet 1974 : DEDET (B.) : *La céramique non tournée de la nécropole Saint-Julien de Pézenas, Hérault, dans son contexte languedocien au VI^e siècle*. Thèse de III^e Cycle, Montpellier 1974.

Dedet, Goury 1988 : DEDET (B.), GOURY (D.) — Un habitat de plaine du premier Age du Fer à St-Martin (Collorgues, gard), *Gallia* 45, 1987-1988, 1-12.

Espérou 1978 : ESPEROU (J.-L.) — Une cabane du deuxième Age du Fer à Abeilhan (Hérault), *Bull. de la Fédération Archéologique de l'Hérault*, 1978-2, 17-18.

Espérou *et al.* 1980 : ESPEROU (J.-L.), NICKELS (A.), ROQUE (P.) — La nécropole du Premier Age du Fer de la Cartoule à Servian, Hérault, *Archéologie en Lang*uedoc, 3, 1980, 93-102.

Espérou, Roques 1988 : ESPEROU (J.-L.), ROQUE (P.) — 15 ans de prospections autour de Servian. Préhistoire, Protohistoire, Antiquité et Moyen-Age, *Archéologie en Languedoc*, 1988 (4), 137-144.

Espérou *et al.* 1995 : ESPEROU (J.-L.), SCHNEIDER (L.), VIDAL (L.) avec la coll. de BESOMBES-VAILHE (J.-P.) : De la Préhistoire à l'An Mil : peuplement et occupation du sol autour de l'étang de St-Preignan (Abeilhan, Coulobres, Pouzolles - Hérault), *in Actes de la journée d'étude de Poussan, Archéologie et environnement en Languedoc et Provence, 11 mars 1995*, *Archéologie en Languedoc* 19, 1995, 71-78.

Feugère 1992 : Feugère (M.) — Essai d'inventaire archéologique de la commune de Campagnan (Hérault). *Archéologie en Lang*uedoc 16, 1992, 15-24.

Feugère, Mauné 1995 : FEUGÈRE (M.), MAUNÉ (S.) — L'occupation du sol au premier Age du Fer dans la moyenne vallée de l'Hérault. Acquis et perspectives, *Doc. Arch. Mérid.*, 18, 1995, 95-103 + compléments de l'article sur CD-Rom (inventaire des sites, mobilier et figures).

Feugère, Mauné, Ugolini à par. : FEUGÈRE (M.), MAUNÉ (S.), UGOLINI (D.) — *L'oppidum de St-Siméon à Pézenas (Hérault), VIe-IVe s. av. J.-C.*, à par.

Garcia 1993 : GARCIA (D.) — *Entre Ibères et Ligures. Lodévois et moyenne vallée de l'Hérault protohistoriques*, suppl. 26 à la *Rev. Arch. de Narb.*, Paris 1993.

Garcia 1995 : GARCIA (D.) — Le territoire d'Agde grecque et l'occupation du sol en Languedoc central durant l'Age du Fer, *in* Sur les pas des Grecs en occident. Hommages à A. Nickels, *Études Massaliètes* 4, 1995, 137-167.

Gasco 1980 : GASCO (Y.) — Trois parures de bracelets provenant du Larzac méridional (Hérault). *Arch. en Lang*. 3, 1980, 83-92.

Grimal, Arnal 1966 : GRIMAL (J.), ARNAL (J.) — Gisement des Carreiroux de St-Apolis de Fontenille, Florensac, Hérault, *Bull. du Musée de Monaco*, 13, 1966, 161-184.

Grimal, Pouzoulet, 1971 : GRIMAL (J.), POUZOULET (A.) : Quelques vestiges préhistoriques des environs de Castelnau-de-Guers. *Et. sur Pézenas et sa région* 2 (4), 1971, 3-17.

Houlès, Janin 1992 : HOULÉS (N.), JANIN (Th.) — Une tombe du premier Age du Fer au lieu-dit Saint-Antoine à Castelnau-de-Guers (Hérault), *Rev. Arch. de Narb*. 25, 1992, 433-442.

Janin 1996 : JANIN (Th.) : Pratiques funéraires et sociétés protohistoriques en France méridionale : les nécropoles du Bronze final IIIB mailhacien, approche préliminaire et premiers résultats, *Revista d'Arqueologia de Ponen*t, n°6, 1996, 7-34.

Lapeyre 1988 : LAPEYRE (Cl.) : Mises au point sur la prétendue sépulture «ibérique de La Tène II» de St-Macaire (Servian, Hérault), *Bull. de la Soc. Et. Nat. de Béziers*, XII, 1987-1988, 53-61.

Leveau 1993 : LEVEAU (Ph.) : L'habitat et l'espace agraire. In LEVEAU (Ph.), SILLIÉRES (P.), VALLAT (J.-P.), *Les Campagnes de la Méditerranée romaine*, Paris 1993, 50-60.

Mauné 1998 : MAUNÉ (S.) : *Les campagnes de la Cité de Béziers dans l'Antiquité (partie nord-orientale) (II^e s. av. J.-C.-VI^e s. ap. J.-C.)*, Ed. M. Mergoil, Montagnac 1998, 532p.

Menez 1996 : MENEZ (Y.) : *Une ferme de l'Armorique gauloise. Le Boisanne à Plouër-sur-Rance (Côtes-d'Armor), DAF 58*, Paris 1996, 267p.

Nickels 1978 : NICKELS (A.) : Contribution à l'étude de la céramique grise archaïque en Languedoc-Roussillon, *Les céramiques de la Grèce de l'est et leur diffusion en Occident, Paris, 1978*, 248-267.

Nickels 1983 : NICKELS (A.) — Les Grecs en Gaule : l'exemple du Languedoc, *in Modes de contacts et processus de transformation dans les sociétés anciennes*, Pise-Rome, 1983, 409-428.

Nickels 1989 : NICKELS (A.) — La Monédière à Bessan (Hérault). Le bilan des recherches. *Doc. Arch. Mérid.* 12, 1989, 51-120.

Nickels 1990 : NICKELS (A.) — Essai sur le développement topographique de la nécropole protohistorique de Pézenas (Hérault). *Gallia* 47, 1990, 1-28.

Nickels, Genty 1974 : NICKELS (A.), GENTY (P.-Y.) — Une fosse à offrande du VI^e s. avant notre ère à la Monédière, Bessan, Hérault, *Rev. Arch. de Narb.*, 7, 1974, 25-57.

Nickels *et al.* à par. : A. Nickels, G. Marchand, M. Schwaller, Th. Janin, *La nécropole protohistorique de St-Julien à Pézenas*, à par.

Olive, Ugolini 1997 : OLIVE (Ch.), UGOLINI (D.) — La maison 1 de Béziers (Hérault) et son environnement (V^e-IV^e s. av. J.-C.), *in* UGOLINI (D.) dir., *Languedoc occidental protohistorique. Fouilles et recherches récentes, VI^e-IV^e s. av. J.-C.*, Aix-en-Provence 1997, 87-130.

Py 1990 : PY (M.) — *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise,* Collection de l'École Française de Rome 131, 2 vol. Rome 1990.

Py 1993 : PY (M.) dir. — *DICOCER, dictionnaire des céramiques antiques (VII^e s. av. n. è.-VII^e s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, *Lattara* 6, Lattes 1993.

Py, Vignaud 1998 : PY (M.), VIGNAUD (A.) — Voie et habitat protohistorique de Peyrouse à Margueritte (Gard), *Doc. Arch. Mérid.*, 21, 1998, 181-196.

Raynaud *et al.* 1983 : RAYNAUD (Cl.), ROUX (J.-C.) avec la coll. de TENDILLE (C) et COLUMEAU (Ph.) — L'*oppidum* des Gardies à Pignan (Hérault). *Doc. d'Archéo. Mérid.*, 6, 1983, 23-66.

Robert 1979 : ROBERT (A.) — La place du *bucchero nero* dans la nécropole de St-Julien de Pézenas (Hérault), *in Le bucchero nero étrusque et sa diffusion en Gaule méridionale*, Coll. Latomus, vol. 160, Bruxelles 1979, 139-146.

Rouquette 1976 : ROUQUETTE (D.) — Une tombe protohistorique au Rec-de-Bragues à Florensac (Hérault), *Rev. Arch. de Narb.* 9, 1976, 203-210.

Rubira 1993 : RUBIRA (M.-J.) — Etude d'impact archéologique au nord de Béziers (Hérault). La ZAC de Mercorent, *Archéologie en Lang*uedoc 17, 1993, 182-183.

San Juan, Ghesquière, Méniel 1996 : SAN JUAN (G.), GHESQUIÉRE (E.), MÉNIEL (P.) — Un site d'habitat protohistorique avec un cercle de trous de poteaux à Cagny (Calvados), *Revue Archéologique de l'Ouest,* 13, 1996, 89-102.

Taffanel 1960 : TAFFANEL (O. et J.) — Deux tombes de chef à Mailhac (Aude), *Gallia* 18, 1960, 1-37.

Tendille 1979 : TENDILLE (C.) — Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nîmoise : les bracelets, *Doc. d'Arch. Mérid.* 2, 1979, 61-79.

Ugolini 1997a : UGOLINI (D.) dir. — *Languedoc occidental protohistorique. Fouilles et recherches récentes, VI^e-IV^e s. av. J.-C.*, Aix-en-Provence 1997.

Ugolini 1997b : UGOLINI (D.) avec la coll. de FEDIÈRE (G.), FEDIÈRE (P.), OLIVE (Ch.) — Le cratère corinthien de La Prade, à Puisserguier (Hérault), *in* Ugolini 1997a, 67-76.

Vignaud 1998 : VIGNAUD (A.) avec la coll. de MAZIÈRES Fl. — *Diagnostic archéologique au Chemin de Paulhan*. Document Final de Synthèse A75, AFAN/SRA Lang./Rouss./DDE 1998.